

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**MAGRAMANE PRÉSENTE À NEW
YORK LE DEUXIÈME RAPPORT
NATIONAL VOLONTAIRE DE L'ALGÉRIE**

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a présenté, mercredi à New York, le deuxième rapport national volontaire de l'Algérie dans le cadre du mécanisme de suivi et d'examen de la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, et ce lors des travaux du Forum politique de haut niveau sur le développement durable 2026, indique un communiqué du ministère.



P.16

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information
« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun
Jeudi 1 Safar 1448 - 16 Juillet 2026 - N° 1346 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LES TENSIONS MILITAIRES
S'INTENSIFIENT AU MOYEN-
ORIENT

**WASHINGTON ET
TÉHÉRAN
POURSUIVENT
L'ESCALADE ENTRE
FRAPPES,
REPRÉSAILLES ET
MENACES**



Le Commandement central américain a annoncé mardi avoir conduit durant sept heures une vaste série de frappes contre l'Iran, affirmant avoir visé des dizaines d'objectifs militaires situés à proximité du détroit d'Ormuz ainsi que dans plusieurs secteurs côtiers iraniens, quelques heures après le rétablissement du blocus naval dans cette zone stratégique. P.7

JOURNÉE NATIONALE DE
L'ENFANCE

**MOULOUDJI RÉAFFIRME
L'ENGAGEMENT DE
L'ETAT À PROTÉGER LES
ENFANTS**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a affirmé, mercredi à Annaba, à l'occasion d'une visite de travail, que la protection ainsi que la promotion de l'enfance demeurent « un choix stratégique permanent de l'État algérien ». P.10

L'ÉVÉNEMENT

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ENTAME UNE VISITE OFFICIELLE
EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE**



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a entamé, mercredi, une visite officielle de deux jours en République fédérale d'Allemagne, à l'invitation de son ami, son excellence le président allemand, M. Frank-Walter Steinmeier.

BOURSE D'ALGER

AYRADE, PREMIÈRE ENTREPRISE TECHNOLOGIQUE INTRODUITE EN BOURSE

L'entreprise Ayraide, spécialisée dans les technologies de l'information, l'ingénierie logicielle et le développement de services numériques, a été introduite, mercredi à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première société du secteur technologique à intégrer le marché boursier, après que la demande pour ses actions a dépassé de 38,4 % le volume proposé. P.3

SÉCURITÉ SANITAIRE EN AFRIQUE

JEAN KASEYA SALUE LA SOUVERAINETÉ PHARMACEUTIQUE ALGÉRIENNE

Jean Kaseya, directeur général d’Africa CDC, a mis en exergue la position de l’Algérie en matière de production pharmaceutique sur le continent africain.

Par Malika Azeb

M. Kaseya a affirmé que l’Algérie est parmi l’un des rares pays au monde qui fabrique plus de 80 % de ses besoins en produits de santé, garantissant ainsi sa sécurité sanitaire et jouant un rôle dans la prévention des maladies en Afrique.

Le directeur des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) a déclaré : « L’Algérie est le seul pays en Afrique et l’un des rares au monde à fabriquer plus de 80 % des produits de santé qu’elle utilise. » Ce constat a été fait à l’occasion d’une visite en Algérie, en novembre dernier.

Lors de sa participation aux travaux d’un atelier régional sur le développement du programme d’évaluation des techniques de la santé, qui se sont déroulés du 6 au 9 juillet, M. Kaseya a souligné la position avant-gardiste de l’Algérie, en déclarant : « J’ai eu de très bonnes réunions avec le ministre de la Santé et avec le ministre de l’Industrie pharmaceutique, et je peux vous dire que l’Algérie est à l’avant-garde de tout ce qui est sécurité sanitaire, et qu’il s’agit d’un pays pilote dans le domaine pharmaceutique », a relevé ce responsable.

Il a également mis en avant l’excellente relation de collaboration entre l’Algérie et Africa CDC en matière de lutte contre les maladies sur le continent africain.

Dans ce contexte, M. Kaseya a



fait remarquer que l’Algérie met à la disposition des pays africains des produits de santé, mais aussi des ressources humaines, précisant que l’Algérie dispose d’un potentiel en ressources humaines incroyable.

« En travaillant avec les pays africains, on parvient à maîtriser les épidémies là où elles sont, et c’est cela aussi qui fait la souveraineté et la sécurité sanitaire de l’Algérie », a-t-il soutenu.

Le directeur général, au sujet de la conférence ministérielle sur la production locale de médicaments et autres technologies de

santé en Afrique, tenue en novembre dernier, a révélé l’importance de cet événement, qui a donné lieu à la « Déclaration d’Alger », indiquant que « cela a été la première fois que l’Afrique se réveillait pour dire : nous voulons notre souveraineté sanitaire ».

M. Kaseya a ajouté : « C’est d’ailleurs cette question qui a fait l’objet de la réunion d’une heure que j’ai eue aujourd’hui (lundi) avec le ministre de l’Industrie pharmaceutique, et je peux vous dire que l’évaluation de la situation est très positive. »

Par ailleurs, ce responsable a

mis en avant l’importance de la création du ministère de l’Industrie pharmaceutique en Algérie, estimant que « cela montre toute la vision que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a par rapport à ce domaine ».

Au sujet de la situation actuelle relative à l’épidémie d’Ebola, M. Kaseya a affirmé que « jusqu’ici, plus de 700 décès et plus de 1900 cas confirmés avaient été enregistrés. Je peux vous dire que la situation est sérieuse, mais on peut toujours la contrôler, et je remercie l’Algérie pour tout son soutien, y compris le soutien financier qu’elle a promis », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne la situation sanitaire sur le continent africain en général, Jean Kaseya a estimé qu’elle est en nette progression, mais qu’elle était encore entravée par le fait que beaucoup de pays africains ne finançaient pas suffisamment leurs systèmes de santé.

Il a noté, néanmoins, une prise de conscience de la part des États africains : « Je rencontre des chefs de gouvernement, je suis tout le temps avec des ministres, et je peux vous dire que la prise de conscience est là. Même pour Ebola, on a déjà 125 millions de dollars venant d’Afrique », a-t-il annoncé. « C’est la première fois qu’on parle d’abord des financements africains avant de parler des financements extérieurs. Il y a une grosse prise de conscience », a-t-il conclu.

MA

INTERNET 5 G

MOBILIS LANCE UNE CARAVANE ITINÉRANTE POUR MESURER LES PERFORMANCES DE SON RÉSEAU

Le Président-directeur général de l’opérateur de téléphonie mobile Mobilis, Chouki Boukhazani, a procédé, mercredi à Tlemcen, au lancement d’une caravane itinérante destinée à effectuer des mesures de débit de l’Internet sur le réseau 5G. Cette initiative parcourra plusieurs wilayas de l’ouest du pays.

Lors d’une rencontre consacrée à la présentation des réalisations et des nouvelles offres de l’entreprise, M. Boukhazani a indiqué que cette caravane est composée de bus équipés de matériels de pointe, notamment d’écrans connectés et de systèmes automatisés permettant de mesurer la vitesse, la qualité du débit Internet ainsi que la continuité de la couverture du réseau 5G.

Il a ajouté que Mobilis "occupe la première place sur le réseau 5G après l’obtention de la bande de fréquences de 2,6 GHz, destinée à renforcer les performances des réseaux 4G et 5G".

Selon lui, cette fréquence offre à l’opérateur une capacité supplémentaire, des performances ac-



crues et une meilleure expérience utilisateur, en particulier dans les zones urbaines à forte densité de population et les sites où le trafic de données est important.

La caravane est appelée à parcourir les wilayas d’Aïn Temouchent, de Sidi Bel-Abbes, de Mascara, de Saïda et de Tiaret, afin de réaliser des mesures de terrain sur les performances du ré-

seau 5G et de faire connaître aux clients et aux citoyens les nouvelles offres proposées par l’entreprise. M. Boukhazani a également annoncé le lancement de l’offre "Révolution", qui regroupe trois innovations au sein d’un même écosystème de services de télécommunications, de messagerie et d’Internet. Il a également présenté le service M-View, ac-

tuellement en phase de test, qui permet aux abonnés de remplacer la tonalité d’attente classique par une vidéo affichée sur l’écran de l’appelant pendant l’attente de la réponse, grâce à un contenu numérique riche et varié.

Le PDG a rappelé que Mobilis a réalisé, en 2025, un chiffre d’affaires de 170,9 milliards de dinars, enregistrant une croissance de 40 %, tandis que le nombre de ses abonnés a atteint 24 millions.

A cette occasion, un concours en ligne portant sur les réalisations de l’entreprise a été organisé. Les lauréats ont reçu des smartphones compatibles 5G. Les plus anciens clients de Mobilis, ainsi que les trois meilleurs points de vente de la wilaya de Tlemcen ont également été récompensés.

Enfin, une démonstration a été organisée au profit des représentants des médias à bord du bus de mesure, afin de leur permettre d’observer en conditions réelles les tests de débit du réseau 5G effectués en différents points du centre-ville.

RE

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ENTAME UNE VISITE OFFICIELLE EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a entamé, mercredi, une visite officielle de deux jours en République fédérale d'Allemagne, à l'invitation de son ami, son excellence le président allemand, M. Frank-Walter Steinmeier.

Cette visite vient renforcer les liens d'amitié historiques et de partenariat entre les deux pays, et consacrer la volonté commune des deux dirigeants d'insuffler un nouvel élan aux relations de coopération bilatérale et de les élargir à des horizons plus vastes.

Au cours de cette visite, le président de la République aura des entretiens avec son homologue allemand et avec le Chancelier fédéral, M. Friedrich Merz, axés sur le renforcement des liens historiques entre l'Algérie et l'Allemagne et l'exploration des voies de promotion de la coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun, à travers la relance de la dynamique des mécanismes de coopération et leur promotion à des perspectives stratégiques plus larges.

Cette visite sera également



ponctuée par une rencontre du président de la République avec les membres de la communauté nationale établie en Allemagne, afin d'écouter leurs préoccupations et leurs aspirations.

Un forum économique algéro-allemand se tiendra en marge de la visite, en présence de hauts responsables et avec la participation d'hommes d'affaires et d'investisseurs des deux pays, et dont les travaux seront couronnés par l'annonce d'un partenariat stratégique entre les deux pays et la signature de plus de trente (30) accords dans divers domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies renouvelables, la transition énergétique, l'industrie pharmaceutique, l'industrie manufacturière et les technologies de pointe.

RA

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ET UNE FORTE VOLONTÉ D'ÉLARGIR LE PARTENARIAT BILATÉRAL

L'Algérie et la République fédérale d'Allemagne entretiennent des relations privilégiées fondées sur le respect mutuel et une profonde entente, dans le cadre d'une forte volonté commune du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue allemand, M. Frank-Walter Steinmeier, d'élargir le partenariat bilatéral aux différents domaines, de manière à répondre aux aspirations des deux peuples amis.

Dans ce contexte, la visite officielle qu'effectue le président de la République en Allemagne, à partir d'aujourd'hui, mercredi, à l'invitation de son ami le président allemand, s'inscrit dans le cadre de leur volonté commune de renforcer et d'approfondir la coopération bilatérale dans tous les domaines, au regard des importantes potentialités dont disposent les deux pays.

Cette visite constitue une étape importante dans le processus des relations enracinées entre les deux pays, notamment après l'évolution positive qu'elles ont connue ces dernières années, les entretiens prévus entre le président de la République et son homologue allemand devant ouvrir de nouvelles perspectives à même de créer des opportunités supplémentaires de coopération dans des secteurs prometteurs, et hisser le niveau du partenariat à la hauteur des attentes des deux peuples.

Dans ce sillage, les deux diri-

geants présideront la cérémonie de signature de plusieurs accords portant sur divers domaines.

Cette visite représente aussi une opportunité pour engager un dialogue politique de haut niveau et échanger les points de vue entre les deux présidents sur les principales questions d'actualité internationales et régionales, dans un contexte marqué par une convergence de vues sur plusieurs questions internationales, parallèlement au soutien de Berlin au rôle pivot et important que joue l'Algérie dans l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région et dans le monde entier.

Consacrant la solidité des relations entre les deux pays et le niveau privilégié qu'elles ont atteint, le président de la République et son homologue allemand veillent à maintenir un contact régulier et une concertation permanente. Les échanges téléphoniques fréquents entre les deux dirigeants, à diverses occasions, témoignent de cette dynamique et constituent, à chaque fois, une opportunité pour passer en revue l'état des relations bilatérales et les moyens de les renforcer davantage.

Dans ce cadre, le président de la République avait affirmé, dans un message de félicitations adressé à son homologue allemand en février 2022, à l'occasion de sa réélection à la présidence de son pays, sa détermination à poursuivre la coordination et la concertation au service des deux peuples amis et à consolider

les relations de coopération entre les deux pays, réitérant sa pleine disposition à œuvrer à promouvoir les relations bilatérales dans leurs différentes dimensions.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, le président de la République a affirmé que "l'Allemagne est un modèle pour nous à bien des égards", se félicitant de la qualité des relations politiques entre les deux pays. "Les Allemands nous ont toujours traités avec respect, et il n'y a jamais eu de désaccord sur la politique étrangère", a-t-il souligné.

De son côté, le président allemand avait relevé, dans un message de félicitations adressé au président de la République à l'occasion de sa réélection pour un second mandat en septembre 2024, "la détermination de son pays à poursuivre l'intensification des relations bilatérales dans les domaines clés de la coopération, tels que les énergies renouvelables et le projet South2 Corridor pour l'hydrogène".

Dans son message de vœux au président de la République, à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, M. Steinmeier a souligné "la solidité des liens qui unissent les deux pays depuis de longues années", rappelant que son pays "considère l'Algérie comme un partenaire fiable", et qu'il "demeurera aux côtés de l'Algérie" dans le soutien aux efforts soutenus

et conjoints visant à réaliser le développement durable et à approfondir la coopération.

En concrétisation de cette volonté politique commune, ces dernières années ont connu l'échange de visites entre les responsables de nombreux secteurs, tandis que la coopération économique s'est renforcée à travers des projets stratégiques, notamment le projet "South2 Corridor", qui permettra l'exportation de l'hydrogène vert depuis l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche. S'ajoutent à cela les secteurs de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, des industries mécaniques et de l'énergie.

Six (6) entreprises allemandes spécialisées dans l'industrie automobile ont également manifesté leur intérêt pour le marché algérien, sachant que plus de 50 entreprises allemandes activent en Algérie dans plusieurs secteurs, dans le cadre des réformes importantes initiées par le président de la République dans les domaines liés à l'investissement.

Dans cette perspective, un programme de jumelage institutionnel a récemment été lancé entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Energie, visant l'échange d'expertises pour soutenir l'attraction des investissements qualitatifs et le développement de l'économie nationale.

RA

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAGRAMANE PRÉSENTE À NEW YORK LE DEUXIÈME RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE DE L'ALGÉRIE

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a présenté, mercredi à New York, le deuxième rapport national volontaire de l'Algérie dans le cadre du mécanisme de suivi et d'examen de la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, et ce lors des travaux du Forum politique de haut niveau sur le développement durable 2026, indique un communiqué du ministère.

M. Magramane "a passé en revue les principales réalisations accomplies par l'Algérie, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de réaliser les 17 Objectifs de développement durable (ODD), insistant sur les progrès réalisés en termes de diversification de l'économie natio-

nale hors hydrocarbures, d'accélération de la transition énergétique, d'élargissement des programmes de logements, de généralisation des services numériques et de renforcement de la gouvernance électronique, en sus du renforcement de la sécurité hydrique et de la promotion du système de santé et de promotion de l'intégration des jeunes et des femmes dans les processus de développement socio-économiques", selon le communiqué.

Le SG a affirmé "l'engagement total de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour renforcer l'efficacité de l'exécution des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable, à travers l'adoption d'une approche nationale globale, intégrée et équilibrée, répondant aux priorités du développement national et aux aspirations des

citoyens et consacrant le principe+Ne laisser personne de côté (LNOB)+ considéré comme l'un des principes fondamentaux de l'Agenda de l'Onu pour le développement durable".

"Cet exposé a été suivi d'un riche débat ayant reflété le grand intérêt manifesté par plusieurs délégations participantes pour les réalisations accomplies par l'Algérie dans divers domaines de développement durable et les moyens importants mobilisés à cet effet, avant de féliciter l'Algérie pour les acquis réalisés et les programmes ambitieux qu'elle a mis en place pour concrétiser l'Agenda de l'ONU à l'horizon 2030", conclut la même source.

RA

HYDRAULIQUE

GERHYD AFFICHE UNE FORTE PROGRESSION ET VISE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre de l'Hydraulique, Lounes Bouzegza, a présidé, hier mercredi, les travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) du Groupe études et réalisations hydrauliques (GERHYD), consacrée à la validation des comptes sociaux de l'exercice 2025, à l'examen des résultats financiers et techniques ainsi qu'à l'analyse des principaux indicateurs de performance, selon un communiqué du ministère.

Par Youcef Hamidi

La réunion s'est tenue au siège du ministère en présence du président-directeur général du Groupe, de plusieurs responsables, des membres de l'Assemblée générale représentant différents secteurs ministériels, ainsi que des commissaires aux comptes.

Les résultats financiers présentés par GERHYD mettent en évidence une évolution favorable, marquée par une augmentation de 77 % du bénéfice net comparativement à 2024 et une croissance de 65 % du chiffre d'affaires, portée notamment par une gestion rigoureuse des coûts d'exploitation, précise le communiqué.

Lors de cette rencontre, le ministre a insisté sur l'importance d'élever le niveau de performance du Groupe, de consolider sa compétitivité, d'optimiser l'utilisation de ses moyens, de respecter les échéances de réalisation et les exigences de qualité, tout en accélérant l'intégration de la numérisation et des technologies modernes, ajoute la même source.

M. Bouzegza a également ap-



pelé à intensifier les efforts afin de hâter l'exécution des projets, de faire face aux différents défis et de développer les activités du Groupe aussi bien sur le marché national qu'à l'international. Il a, en outre, préconisé l'orientation vers des domaines stratégiques complémentaires à son cœur de métier, la valorisation des compétences nationales ainsi que le renforcement du transfert de techno-

logie et du savoir-faire algérien.

Le ministre a, par ailleurs, plaidé pour la mise en place d'une vision stratégique pour la prochaine étape, capable de consolider la position du Groupe en tant qu'entreprise nationale de référence dans la réalisation des grands projets et d'accompagner les orientations de l'Etat en matière de développement.

À l'issue des travaux de l'Assem-

blée générale, le ministre a rendu hommage « aux compétences algériennes, qui ont démontré leur capacité à concrétiser les grands projets et à maîtriser les différentes spécialités techniques et d'ingénierie », affirmant que ces atouts représentent « un levier essentiel pour la concrétisation des projets stratégiques de l'Etat, le renforcement de la souveraineté nationale dans la réalisation des infrastructures et la poursuite des efforts pour relever les défis avec efficacité et professionnalisme », conclut la même source.

Le Groupe GERHYD emploie 12.000 travailleurs répartis au sein de 10 filiales spécialisées dans les études et le contrôle technique, les barrages et les grands transferts d'eau, les réseaux d'adduction d'eau potable et le raccordement à distance des stations de dessalement d'eau de mer, les stations de traitement, d'épuration des eaux usées et de dessalement, les stations de pompage et les équipements électromécaniques, les aménagements hydroagricoles, le forage de puits profonds, la fabrication de conduites et de supports en béton, ainsi que les systèmes de télécontrôle.

Y.H

BOURSE D'ALGER

AYRADE, PREMIÈRE ENTREPRISE TECHNOLOGIQUE INTRODUITE EN BOURSE

L'entreprise Ayraide, spécialisée dans les technologies de l'information, l'ingénierie logicielle et le développement de services numériques, a été introduite, mercredi à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première société du secteur technologique à intégrer le marché boursier, après que la demande pour ses actions a dépassé de 38,4 % le volume proposé.

La cérémonie d'introduction s'est déroulée en présence de la directrice générale de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Amel Selmoune, et du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada.

L'entreprise a mis en souscription 1.250.000 actions, représentant 20 % de son capital, pour une valeur globale de 1.383.994.400 DA. Le nombre d'actions demandées a atteint 1.729.993, soit un taux de souscription de 138,4 %. L'opération a concerné des investisseurs issus de 53 vi-

layas. A cette occasion, Mme Selmoune a souligné que l'introduction de l'entreprise "Ayraide" constitue une étape importante dans le développement du marché financier algérien, en tant que première entreprise opérant dans le domaine des technologies modernes à être introduite en Bourse. Elle reflète, selon elle, les efforts visant à diversifier les sources de financement de l'économie et à renforcer le rôle du marché financier dans la mobilisation de l'épargne et son orientation vers l'investissement productif.

De son côté, M. Bouznada a expliqué que l'entrée de l'entreprise "Ayraide" en Bourse permettra d'élargir la représentation du secteur technologique sur le marché financier, renforçant ainsi son attractivité auprès des investisseurs tout en contribuant à dynamiser les transactions et à élargir la base d'investissement.

Et d'ajouter que la Bourse d'Alger accueillera, au cours du mois de septembre pro-

chain, une deuxième filiale économique relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, après l'introduction, mardi, de l'entreprise CRAPC Expertise.

Pour sa part, le PDG de l'entreprise "AYRADE", Mohamed Lamine Belbachir, a affirmé que l'entreprise, fondée en 2009, a réussi à dépasser l'objectif de souscription sans avoir à prolonger la période consacrée à l'opération, qualifiant ce résultat d'indicateur de la confiance des investisseurs et du soutien des institutions financières.

Avec cette nouvelle introduction, le nombre d'entreprises cotées sur le marché des actions de la Bourse d'Alger s'élève désormais à 10, à savoir: Alliance Assurances, Biopharm, l'EHG El Aurassi, Sidal, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la PME "AOM Invest" la start-up "Moustachir", CRAPC Expertise, et Ayraide.

RA

INVESTISSEMENT

EXTENSION DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AUX GUICHETS UNIQUES POUR INCLURE LES SECTEURS DES IMPÔTS ET DE L'ÉNERGIE

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, mercredi dans un communiqué, la publication de nouveaux arrêtés ministériels portant délégation de pouvoir aux représentants de l'administration fiscale et aux représentants de l'administration chargée de l'énergie au niveau des guichets uniques relevant de l'Agence, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de ce mécanisme visant à simplifier les procédures administratives et à accélérer la concrétisation des projets d'investissement.

L'Agence a précisé que ces arrêtés, publiés au Journal officiel n 49, s'inscrivent dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 22 du décret exécutif n 26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAPI.

En vertu de l'arrêté du ministère des Fi-

nances, le responsable du service représentant l'administration fiscale au niveau des guichets uniques est habilité à signer et à délivrer les documents, autorisations et agréments nécessaires à la réalisation des projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence, le responsable du recouvrement est également autorisé à percevoir les droits et taxes dus au titre de ces projets.

Par ailleurs, l'arrêté du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables confère aux représentants de l'administration chargée de l'énergie au niveau des guichets uniques le pouvoir d'émettre les avis nécessaires à la délivrance des contrats et des documents relatifs aux projets d'investissement enregistrés auprès de l'AAPI.

Cette mesure fait suite à la première série d'arrêtés de délégation de pouvoirs, déjà publiée,

qui concernait les représentants des secteurs de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, lesquels ont été habilités à délivrer les permis de construire, les certificats de conformité, les permis de travail et les autorisations liées à l'emploi dans le cadre des projets d'investissement.

Ces dispositions visent à élargir les prérogatives des représentants des administrations publiques au sein des guichets uniques, afin de permettre le traitement direct des procédures administratives à leur niveau, de réduire les délais de traitement des dossiers, de faciliter le parcours administratif des investisseurs et d'accélérer la concrétisation des projets d'investissement.

RA

BEJAIA

TOUS LES MOYENS MOBILISÉS POUR LA GRANDE MINE DE TALA HAMZA

Mercredi, les autorités de la wilaya de Bejaïa ont certifié que l'ensemble des dispositifs requis étaient déployés pour garantir la continuité des opérations sur le chantier du complexe minier de zinc et de plomb à Tala Hamza - Amizour.

Par Ali Boudefel

Elles ont précisé que le premier responsable de la région, Kamel Eddine Kerbouche, s'est rendu sur place pour une inspection, afin de constater par lui-même le degré d'achèvement des aménagements en cours et d'activer toute mesure propre à faciliter la poursuite de ce chantier d'investissement à haute valeur stratégique.

Le chef de l'exécutif local a martelé l'obligation de se conformer strictement aux référentiels techniques et environnementaux actuels, ainsi que la nécessité d'écarter tout frein pouvant différer la mise en production du



gisement dans un horizon proche, compte tenu de son poids économique et géostratégique. Ce projet promet des créations d'emplois, une impulsion pour l'économie régionale

et un appui tangible à la richesse nationale.

Par ailleurs, le même édile s'est engagé à maintenir un soutien constant à cette réalisation d'ampleur,

en traitant sans délai toutes les interrogations exprimées, notamment sur les démarches d'expropriation et d'indemnisation, conduites dans le cadre légal existant. Il a souligné, dans ce cadre, l'attention particulière que porte l'État à la sauvegarde des droits citoyens, dans une logique d'équilibre entre l'utilité collective et les prérogatives individuelles.

Il est utile de rappeler que ce gisement, développé par une entreprise mixte algéro-australienne, figure parmi les tout premiers sites mondiaux d'extraction de zinc et de plomb. L'investissement mobilisé atteint près de 471 millions de dollars, pour des réserves évaluées à plus de 53 millions de tonnes.

D'après des communications antérieures des porteurs du projet, une fois la production inaugurée, le rythme annuel espéré est de 170.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de concentré de plomb, sur une période d'exploitation de vingt ans.

A.B

ORAN

RÉALISER LES ASPIRATIONS DES JEUNES

Par Malek Gaya

La Direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran a mis sur pied une rencontre de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale de la population, placée cette année sous le signe : « Réaliser les espoirs et les aspirations des jeunes, aujourd'hui et demain ».

Cette action s'inscrit dans un schéma wilayal conçu pour intensifier l'information des jeunes sur les problématiques sanitaires et faciliter leur accès aux structures préventives.

Le coup d'envoi de cet événement a été donné par M. Kaci Abdellah, directeur de la DSP, au sein

de l'EPSP de Bouâmama, désigné comme structure de référence pour la mise en œuvre de ce dispositif à l'échelle territoriale, en présence de cadres du secteur, de représentants de la Direction de la jeunesse et des sports, ainsi que de membres de la société civile.

Au programme figuraient plusieurs ateliers thématiques ciblant des domaines prioritaires : la périnatalité et la protection materno-infantile, les dépistages précoces des cancers, la prévention des violences à l'égard des femmes, la lutte contre les dépendances et les toxicomanies, la médecine en milieu scolaire et universitaire, l'encouragement de l'allaitement maternel, et enfin la santé génésique ainsi que l'accès aux soins.

Cette rencontre a aussi vu la contribution de diverses associations citoyennes et des Scouts musulmans algériens, dans une optique participative cherchant à mobiliser toutes les parties prenantes autour de l'accompagnement des jeunes et de leur éveil aux questions démographiques et sanitaires.

D'après les initiateurs, cette opération s'insère dans un ensemble d'activités préventives réparties dans les divers établissements de santé de la wilaya d'Oran, à l'occasion de cette journée mondiale. Elle illustre la dynamique du secteur pour consolider la prévention et valoriser la santé collective, tout en répondant de manière ciblée aux besoins et aux attentes de la jeunesse.

M.G

JIJEL

MISE EN SERVICE DE PROJETS IMPORTANTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE DANS 3 COMMUNES

Plusieurs projets importants du secteur de l'hydraulique ont été mis en service dernièrement dans les communes de Kheiri Oued Adjoul, de Sidi Abdelaziz et de Taher (Est de Jijel), a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que dans le cadre de la concrétisation des engagements de l'Etat en faveur de la consolidation du développement local et de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, plusieurs projets vitaux ont été mis en service dans le secteur de l'hydraulique à travers les communes de Kheiri Oued Adjoul, de Sidi Abdelaziz et de Taher.

Il a été ainsi procédé à la mise en service du projet de réhabilitation et d'extension du réseau d'approvisionnement en eau potable avec réalisation d'une station de pompage dans la commune de Kheiri Oued Adjoul, selon la même source qui a précisé que ce projet qui a mobilisé une enveloppe financière de 100 millions DA est appelé à améliorer le service public de l'eau au profit de près de 5.000 personnes tout en augmentant le débit.

La commune de Sidi Abdelaziz a bénéficié de l'entrée en exploitation d'un château d'eau d'une capacité de 1000 m3 réalisé sur le site "El Bordj" pour une enveloppe financière de plus de 50 millions DA de sorte à améliorer l'approvisionnement de près de 4.000 habitants et "renforcer la sécurité hydrique dans cette région et élever la qualité du service de l'eau fourni aux citoyens".

Un château d'eau d'une capacité de 5.000 m3 a été également mis en service à "Tassifet" dans la commune de Taher pour une enveloppe financière de plus de 128 millions DA, permettant de consolider le dispositif d'approvisionnement en eau potable, d'améliorer le service public de l'eau au profit de près de 50.000 personnes et d'assurer un approvisionnement quotidien en cette ressource vitale. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de l'Etat visant à renforcer les infrastructures de base et améliorer la qualité des services publics assurés aux citoyens, a-t-on indiqué.

R.R

TÉBESSA

LANCEMENT DE L'ENTRETIEN DU CHEMIN DE WILAYA CW-03 ENTRE MORSOTT ET BIR DHEB

Les travaux d'entretien du chemin de wilaya CW-03 dans son tronçon liant les deux communes de Morsott et Bir Dheb (wilaya de Tébéssa) ont été lancés au début du mois de juillet courant, a-t-on appris mercredi auprès du directeur par intérim des travaux publics, Chemseddine Abaïdia.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'une enveloppe financière de plus de 281 millions DA a été octroyée dans le cadre du programme de maintenance des chemins de wilaya (CW) au titre de l'exercice 2026 pour l'entretien du CW-03 dans sa partie située entre les deux communes de Morsott et Bir Dheb sur une distance

de 14,5 km. Des délais de six mois ont été fixés pour la maintenance de cette route largement détériorée dont la réhabilitation a constitué une préoccupation pressante des usagers pour y améliorer la fluidité du trafic, a ajouté la même source qui a indiqué que la réception et la remise en service de cet axe auront lieu au début de l'année prochaine 2027. Dans le même contexte, M. Abaïdia a souligné qu'au titre de l'exercice 2026, une enveloppe financière de près de 700 millions DA a été allouée pour la réalisation de 10 opérations d'entretien de plusieurs tronçons de chemins de wilaya dont la plupart ont été lancées.

R.R

NÂAMA

DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR CÉLÉBRER LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANCE

La Maison de la culture "Ahmed Chami" de Nâama et la Bibliothèque principale de lecture publique de la commune d'Asla ont accueilli, mercredi, une série d'activités éducatives et artistiques à l'occasion de la Journée nationale de l'enfance, célébrée le 15 juillet de chaque année.

Organisées sous la supervision des directions de la Culture et des Arts, de la Jeunesse et des Sports ainsi que de l'Action sociale, ces activités ont bénéficié à près de 300 enfants, selon les organisateurs.

A cette occasion, une exposition des créations des enfants a été organisée, accompagnée de plusieurs ateliers artistiques, notamment des ateliers de dessin, de travaux manuels et un atelier de lecture intitulé "Je lis pour progresser". Des concours culturels et intellectuels destinés aux enfants ont également été proposés.

Les festivités ont aussi été marquées par des spectacles d'acrobatie, des prestations musicales et théâtrales organisés par l'association "Chabab 45", en coordination avec les Scouts musulmans algériens. Une sortie récréative a également été programmée au profit des enfants vers la zone humide du lac continental située dans la zone d'expansion touristique ZET d'Aïn Ouarka, dans la commune d'Asla.

Cette manifestation a constitué une occasion d'apporter joie et divertissement aux enfants, de mettre en valeur leurs talents créatifs et de promouvoir auprès d'eux les valeurs du loisir éducatif et de l'épanouissement culturel.

R.R

SECTEUR MINIER

DE BEERS SUSPEND SA PRINCIPALE MINE SUD-AFRICAINNE POUR FAIRE FACE À LA CRISE DU DIAMANT

Le marché mondial du diamant traverse une période turbulente, et les grandes entreprises du secteur doivent faire des choix difficiles pour survivre. Face à des difficultés économiques qui durent depuis plusieurs mois, le géant minier De Beers a pris la décision radicale de suspendre la production de sa mine de Venetia, située en Afrique du Sud. Cette fermeture va durer deux ans. L'objectif affiché par la direction est de réduire urgemment les coûts de fonctionnement et d'économiser de l'argent afin de protéger l'avenir de l'entreprise.

Par Rihab Taleb

Cette annonce a provoqué un choc, car la mine de Venetia est le plus grand complexe de diamants d'Afrique du Sud, et cette pause de deux ans plonge immédiatement environ 4 400 employés dans une immense inquiétude. Pour l'instant, l'avenir de ces employés reste flou. La direction de De Beers a rapidement pris la parole pour promettre qu'elle apporterait son soutien au personnel. Elle a assuré qu'elle respecterait ses engagements et mettrait en place un plan social pour accompagner les salariés. Malgré ces promesses rassurantes, le manque de détails précis sur les mesures concrètes suscite de nombreuses interrogations et beaucoup d'angoisse chez les mineurs et leurs familles.



Pour comprendre l'importance de cette décision, il faut examiner les chiffres et les pourcentages. La mine de Venetia a produit 2,2 millions de carats de diamants en 2025. Cela représentait environ 10 % de la production totale du groupe, qui s'est élevée à 21,65 millions de carats sur toute l'année. C'est donc une part énorme de l'activité qui s'arrête, alors que cette contribution devait normalement être assurée au moins jusqu'en 2045 grâce à de nouveaux travaux d'exploitation souterraine.

L'impact de cette décision dépasse les limites de la mine. C'est en

réalité toute l'économie de la région qui se retrouve menacée par cette fermeture prolongée. Dans le secteur minier, un emploi direct fait vivre de nombreuses autres personnes. Les sous-traitants, les commerçants de la région et les fournisseurs locaux, qui dépendent totalement des activités de Venetia, risquent de perdre leurs revenus du jour au lendemain. L'État sud-africain va, lui aussi, subir les conséquences financières de cet arrêt. Pour l'année 2025, la mine de Venetia avait rapporté environ 67 millions de dollars aux caisses publiques sous forme de

taxes et d'impôts.

Le défi pour De Beers est maintenant de réussir à maintenir ses objectifs de vente malgré la fermeture de son site principal. En 2025, Venetia a produit plus de deux millions de carats de diamants, ce qui représentait un dixième de la production totale du groupe. Pour compenser ce grand vide, l'entreprise espère optimiser les performances de ses autres mines en activité, notamment celles situées au Botswana, en Namibie et au Canada. Par précaution, De Beers a aussi décidé de ralentir ses grands projets d'extension à travers le monde, en gelant par exemple le projet d'agrandissement de sa mine canadienne de Gahcho Kué, même si la production est maintenue pour le moment. Cette crise survient à un moment important de l'histoire de la compagnie. Anglo American, l'actionnaire principal de De Beers, a décidé de se séparer de l'entreprise et de vendre ses parts d'ici la fin de l'année. Malgré la mauvaise conjoncture actuelle, De Beers reste un acteur majeur qui attire les convoitises. Plusieurs pays voisins, comme le Botswana, la Namibie et l'Angola, ont déjà manifesté leur intérêt pour racheter des parts de la société aux côtés de grands investisseurs internationaux. Les prochains mois s'annoncent donc décisifs, tant pour l'avenir des 4 400 travailleurs sud-africains que pour la nouvelle direction que prendra le géant du diamant.

R.T

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

DANGOTE AJUSTE SA STRATÉGIE FACE AUX DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE BRUT

Par Nawal Bordji

Considérée comme la pierre angulaire du raffinage au Nigeria, la raffinerie Dangote est confrontée à un obstacle majeur : garantir un volume suffisant de pétrole brut produit localement afin d'assurer la continuité de son expansion et d'accompagner les ambitions d'indépendance énergétique du pays.

Le 13 juillet, Dangote Refinery a annoncé que les ventes d'essence, de diesel et de carburant d'aviation destinées au marché intérieur seraient désormais facturées en dollars. Cette décision est entrée en application sans délai et concerne aussi bien les enlèvements directement à la raffinerie que les livraisons par voie maritime le long des côtes.

Les nouveaux tarifs départ raffinerie ont été établis à 0,779 dollar le litre pour l'essence, 1,087 dollar pour le diesel et 0,942 dollar pour le carburant destiné à l'aviation. En revanche, le gaz de pétrole liquéfié (GPL) n'est pas concerné par cette nouvelle politique commerciale.

Cette évolution signe également l'arrêt du mécanisme « naira-for-crude », instauré en octobre 2024 afin de permettre aux raffineries nationales d'acquiescer leur pétrole brut en monnaie locale, de limiter le recours au dollar et de stimuler le raffinage sur le territoire nigérian.

La décision de Dangote trouve son origine dans une réalité financière devenue difficile à supporter. La raffinerie réglait une partie de ses achats de pétrole brut en dollars tandis que ses produits raffinés étaient vendus en nairas. D'après Edwin Devakumar, vice-président du groupe Dangote, cette différence de devises était jusqu'ici assumée par l'entreprise. Toutefois, les volumes

insuffisants obtenus grâce au programme « naira-for-crude » ont progressivement fragilisé cet équilibre. La principale difficulté demeure l'approvisionnement en pétrole brut. Pour fonctionner à pleine capacité, Dangote estime avoir besoin de 13 à 15 cargaisons chaque mois. Or, les quantités livrées par la compagnie pétrolière publique NNPC restent inférieures à ce seuil, malgré une augmentation des allocations, passées d'environ cinq à sept cargaisons mensuelles depuis le mois de mai.

La raffinerie est ainsi contrainte de se tourner vers des fournisseurs étrangers pour compléter ses besoins. Ces importations, réglées en dollars et soumises aux fluctuations des marchés internationaux, réduisent l'efficacité du dispositif imaginé par Abuja pour encourager l'utilisation du naira dans l'industrie pétrolière nationale.

Au-delà du seul cas de Dangote, cette situation révèle une fragilité persistante du secteur pétrolier nigérian : accroître les capacités de raffinage ne suffit pas lorsque l'alimentation en pétrole brut ne progresse pas au même rythme.

Dotée d'une capacité de traitement de 650 000 barils par jour, la raffinerie de Lekki s'est imposée comme un acteur incontournable du marché national des carburants. Elle a contribué à renforcer l'offre locale et à diminuer progressivement la dépendance du Nigeria aux importations. En septembre 2025, la production nationale couvrirait plus de 44 % des besoins du pays en essence, contre seulement 17 % un an auparavant, selon les chiffres du Régulateur de l'aval (NMDPRA).

Cette amélioration reste néanmoins étroite-ment liée à la disponibilité du pétrole brut. D'après les données de la Banque centrale du Nigeria, Dangote aurait importé en 2025 près de 3,74 mil-

liards de dollars de brut en provenance de l'étranger. Pour les autorités nigérianes, l'enjeu dépasse donc la seule activité de cette raffinerie. Le programme « naira-for-crude » visait à instaurer un cercle vertueux en alimentant les raffineries avec du pétrole local, en limitant les sorties de devises et en sécurisant l'approvisionnement du pays en carburants. Les difficultés rencontrées aujourd'hui par Dangote soulèvent désormais des interrogations sur la capacité réelle de ce mécanisme à remplir pleinement sa mission.

L'adoption d'une facturation en dollars pourrait également modifier les équilibres du marché nigérian des carburants. Les distributeurs qui achètent leurs produits auprès de Dangote devront désormais intégrer davantage le risque de change dans leurs coûts, ce qui pourrait accentuer l'influence des variations du naira et des cours mondiaux du pétrole sur les prix pratiqués dans le pays. Le montant payé par les consommateurs continuera toutefois de dépendre de plusieurs paramètres, notamment le taux de change, les frais de transport, les marges des distributeurs ainsi que les prélèvements réglementaires.

À travers cette décision, la raffinerie cherche avant tout à consolider son équilibre financier en alignant la devise de ses ventes sur celle utilisée pour ses achats de pétrole brut. Ce choix pourrait toutefois accroître la demande de dollars sur le marché intérieur et rendre les prix des carburants encore plus sensibles aux fluctuations du change et du marché pétrolier international. Il rappelle surtout que la quête d'autonomie énergétique du Nigeria repose autant sur ses capacités de raffinage que sur son aptitude à sécuriser durablement un approvisionnement suffisant en pétrole brut produit localement.

N.B

LES TENSIONS MILITAIRES S'INTENSIFIENT AU MOYEN-ORIENT

WASHINGTON ET TÉHÉРАН POURSUIVENT L'ESCALADE ENTRE FRAPPES, REPRÉSAILLES ET MENACES

Le Commandement central américain a annoncé mardi avoir conduit durant sept heures une vaste série de frappes contre l'Iran, affirmant avoir visé des dizaines d'objectifs militaires situés à proximité du détroit d'Ormuz ainsi que dans plusieurs secteurs côtiers iraniens, quelques heures après le rétablissement du blocus naval dans cette zone stratégique.

Par Yacine Boudali

De son côté, le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) a indiqué, selon l'agence officielle iranienne IRNA mercredi, avoir riposté en frappant la plateforme de déploiement des drones MQ-9 de la base aérienne américaine d'Ali Al Salem, au Koweït, en réaction aux bombardements menés par les Etats-Unis.

Le CGRI a également affirmé avoir ciblé des installations militaires américaines implantées sur la base d'Al-Azraq, en Jordanie. Il a en outre déclaré avoir détruit le centre de commandement et de contrôle, le centre de soutien logistique naval, des dépôts ainsi que des réservoirs de carburant de la base de la 5e flotte américaine à Bahreïn, qualifiant cette opération de "riposte écrasante" menée mercredi.

Le Corps des gardiens de la révolution islamique a par ailleurs prévenu que le détroit d'Ormuz demeurera fermé jusqu'à la "fin des maux d'Amérique".

Le président américain Donald Trump a déclaré mardi que les



Etats-Unis élargiraient la semaine prochaine leur campagne de frappes contre l'Iran en visant notamment les centrales électriques et les ponts, sauf si Téhéran accepte d'engager des négociations.

"La semaine prochaine, les choses vont vraiment très mal se passer pour eux, car ce sera le tour des centrales électriques. Ensuite, ce sera celui des ponts", a affirmé M. Trump lors d'un entretien accordé à la chaîne d'information américaine Fox News. "Nous détruirons toutes leurs installations énergétiques. Nous détruirons tous leurs ponts, à moins

qu'ils ne décident de venir à la table des négociations."

Le président américain a estimé que les capacités de l'armée iranienne avaient été "considérablement affaiblies" par les frappes répétées, ajoutant que les bombardements se poursuivraient "jusqu'à ce que je décide d'y mettre un terme".

M. Trump a aussi confirmé sur Fox News que des échanges avaient récemment eu lieu entre des représentants américains et des responsables iraniens.

Questionné sur le message adressé à Téhéran, il a répondu : "Vous avez intérêt à conclure un

accord. Dans le cas contraire, il ne vous restera plus rien."

Ces déclarations interviennent alors que les affrontements entre les Etats-Unis et l'Iran connaissent une nouvelle phase d'escalade.

Mardi, les forces américaines ont lancé une nouvelle vague de frappes contre des objectifs iraniens pour la quatrième journée consécutive, tout en rétablissant le blocus naval dans le détroit d'Ormuz.

"Les forces américaines ont repris aujourd'hui à 16H00, heure de l'est des Etats-Unis (20H00 GMT), le blocus naval des navires se rendant vers les ports et les zones côtières iraniennes ou en provenance de ceux-ci", a indiqué le Commandement central dans un communiqué.

Selon la même source, ces nouvelles frappes ont été déclenchées peu avant la remise en place du blocus afin de "poursuivre l'affaiblissement des capacités iraniennes utilisées pour cibler le trafic maritime commercial dans le détroit d'Ormuz".

Y.B

ACCORD AÉRIEN UE/MAROC

LE PARLEMENT EUROPÉEN APPROUVE UN PROTOCOLE ACTUALISÉ SANS LE SAHARA OCCIDENTAL

Le Parlement européen a approuvé une résolution portant modification de l'accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, excluant le Sahara occidental de son champ d'application conformément aux décisions de la Cour de justice de l'Union (CJUE) qui considèrent ce territoire "séparé" et "distinct" de celui du royaume marocain. Le protocole approuvé par les eurodéputés, le 8 juillet dernier, modifie l'accord liant les deux parties afin d'étendre son application à la Croatie, Etat membre de l'UE depuis le 1er juillet 2013, mais sans en modifier ses principales dispositions.

L'adoption de cet accord sans le Sahara occidental montre que l'UE ne reconnaît aucune autorité ni souveraineté marocaine sur ce territoire, ni sur son espace aérien.

Le Groupe de travail sahraoui sur les ressources naturelles et les questions juridiques connexes a salué, dans un communiqué, le récent vote du Parlement européen sur le traité aérien marocain excluant le Sahara oc-

cidental, y voyant une nouvelle victoire juridique et politique.

Pour ce groupe, l'exclusion formelle du Sahara occidental du traité aérien UE-Maroc actualisé constitue "une nouvelle reconnaissance incontestable de la souveraineté sahraouie".

"En limitant strictement le traité aux frontières internationalement reconnues du Maroc, le Parlement européen a réaffirmé que le Sahara occidental est un territoire distinct et séparé sur lequel Rabat n'exerce aucun mandat administratif ou souverain", a déclaré l'ambassadeur Oubi Buchraya Bachir, président du groupe de travail.

Ce groupe de travail, créé pour protéger le patrimoine national et les questions juridiques qui y sont liées, a indiqué que cette mesure législative "renforce la frontière juridique internationale séparant le Sahara occidental du Maroc".

De son côté, l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource

Watch (WSRW) s'est félicité du vote du Parlement européen, soulignant que ce protocole, de nature purement technique, met à jour l'accord pour tenir compte de l'adhésion de la Croatie à l'UE, mais "ne modifie pas le champ d'application territorial de l'accord aéronautique".

L'Observatoire a rappelé, dans un communiqué, que la CJUE a statué que les accords UE-Maroc ne peuvent s'appliquer qu'à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du Maroc. Sur cette base, a-t-il poursuivi, "la Cour a conclu en 2018 que l'accord aérien ne pouvait être interprété comme s'étendant au territoire du Sahara occidental".

Selon cette ONG, la Commission européenne a confirmé à plusieurs reprises cette interprétation et a informé les transporteurs de l'UE que, conformément à la jurisprudence de l'UE, l'accord aérien UE-Maroc "ne s'applique pas aux liaisons aériennes reliant le territoire d'un Etat membre de l'UE au territoire du Sahara occidental".

RI

CISJORDANIE OCCUPÉE : L'ARMÉE SIONISTE FORCE DES PALESTINIENS À QUITTER LEURS TERRES À BEIT LAHM

Les forces d'occupation sionistes ont forcé des civils palestiniens à quitter leurs terres agricoles dans la ville d'Al-Khader, au sud de Beit Lahm, en Cisjordanie occupée, indique l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon l'agence de presse, les familles palestiniennes ont d'abord résisté aux assauts des colons sionistes avant l'arrivée des militaires qui les ont forcé à quitter leurs terres sous la menace des armes. Les agressions commises par les colons et les militaires sionistes sont quotidiennes en Cisjordanie occupée. Les agresseurs s'en prennent aux Palestiniens mais aussi à leurs biens avec l'objectif de les pousser à quitter leurs terres.

RI

SYRIE NOUVELLE INCURSION DE L'ARMÉE SIONISTE DANS LE SUD DU PAYS

Les forces d'occupation sionistes ont pénétré, mercredi, dans le village de Muallaqa, dans la campagne de Quneitra, dans le sud de la Syrie, où elles ont effectué des arrestations, selon l'agence de presse syrienne (SANA).

L'agence de presse syrienne a indiqué qu'une unité des forces d'occupation était entrée dans le village d'al Quneitra, avait installé un point de contrôle temporaire, fouillé les passants et arrêté une personne avant de se retirer de la zone.

Mardi, les forces d'occupation sionistes ont pénétré dans les villages de Maariya, dans la campagne ouest de Daraa, et d'Al-Basali, dans la campagne sud de Quneitra.

Une autre force de l'occupation, compo-

sée de huit véhicules militaires, s'est infiltrée dans le village d'Al-Basali, dans la campagne sud de Quneitra, et a fouillé plusieurs maisons de civils avant de se retirer de la zone.

L'entité sioniste continue de violer l'accord de désengagement de 1974 par ses incursions dans le sud syrien, et de porter atteinte aux citoyens à travers des raids, des arrestations, le nivellement de terres et des tirs d'obus.

La Syrie demande continuellement le retrait des forces sioniste de ses territoires et appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à mettre fin aux pratiques de l'occupation et à l'obliger à se retirer complètement de ses terres.

RI

INTEROPÉRABILITÉ NUMÉRIQUE

APPLE OUVRIRA SON ÉCOSYSTÈME AUX ACCESSOIRES CONCURRENTS À PARTIR DE 2027

Sous la pression du règlement européen Digital Markets Act (DMA) et à la demande de Meta, Apple ouvrira son écosystème en 2027 pour permettre l'appairage automatique avec des appareils concurrents.

Par Yakout Abina

Historiquement réputée pour son système fermé, la firme de Cupertino s'apprête à vivre une petite révolution. À partir de 2027, ses appareils permettront l'appairage automatique d'accessoires tiers, tels que des écouteurs Sony. Une évolution inédite, imposée par le Digital Markets Act (DMA) européen.

Jusqu'ici, Apple favorisait ses propres accessoires, comme les AirPods, au détriment des concurrents. L'ouverture programmée vise à améliorer le confort des utilisateurs tout en répondant aux exigences de Bruxelles.

Cette ouverture ne résulte cependant pas d'une initiative volontaire, mais de la pression réglementaire européenne. À l'origine, Meta a ex-



ploité habilement la réglementation européenne pour faciliter l'usage de ses produits auprès des utilisateurs d'appareils Apple. En invoquant le Règlement sur les marchés numériques (DMA), l'entreprise a formulé une demande précise afin d'obliger Apple à intégrer dans ses appareils

un système de connexion automatique pour les accessoires tiers. Cette exigence vise notamment les lunettes connectées Ray-Ban Meta et le casque de réalité mixte Meta Quest, qui pourront ainsi s'appairer aussi facilement qu'une paire d'AirPods. Aujourd'hui, un iPhone recon-

naît instantanément des AirPods, tandis que des écouteurs Bose nécessitent une configuration manuelle. Ce verrouillage illustre la stratégie d'Apple visant à privilégier la fluidité de son propre écosystème. Le DMA impose désormais aux géants du numérique de garantir aux concurrents les mêmes fonctions d'interopérabilité que celles offertes à leurs produits maison. Apple a confirmé travailler sur un dispositif universel, attendu au printemps 2027, avant un déploiement via iOS 27. Si l'appairage automatique d'un casque Meta Quest ou de lunettes Ray-Ban Meta avec un iPhone peut sembler secondaire pour le grand public, la portée de la décision est bien plus large. Le système en préparation chez Apple permettra en réalité la connexion automatique de tous types d'appareils tiers.

Cette ouverture, imposée par le Digital Markets Act, marque un tournant pour la firme de Cupertino, longtemps accusée de verrouiller son écosystème au profit de ses propres accessoires. Reste une interrogation majeure : Apple réservera-t-elle ce système d'appairage automatique au marché européen, ou choisira-t-elle de l'étendre à l'échelle mondiale ?

Y.A

MESSAGERIE INSTANTANÉE

WHATSAPP PRÉPARE UN ESPACE DE SAUVEGARDE INDÉPENDANT D'ICLOUD ET DE GOOGLE DRIVE

Par Salim Nait Ouguelmim

WhatsApp travaille sur une nouvelle infrastructure de stockage en ligne destinée à héberger les sauvegardes des conversations directement sur ses propres serveurs. L'objectif est de permettre aux utilisateurs d'iPhone de ne plus être contraints d'utiliser iCloud pour conserver leurs échanges.

Cette solution, actuellement en développement, intégrerait un chiffrement de bout en bout activé par défaut et offrirait gratuitement 2 Go d'espace de stockage. Les personnes ayant des besoins plus importants pourraient ensuite souscrire à différentes formules payantes afin d'augmenter leur capacité.

Avec cette évolution, la plateforme de messagerie souhaite s'affranchir des services de stockage externes auxquels elle est aujourd'hui liée. Les utilisateurs d'iOS dépendent actuellement d'iCloud, tandis que ceux d'Android utilisent Google Drive pour sauvegarder leurs données. En mettant en place son propre service, WhatsApp gagnerait en autonomie tout en offrant davantage de souplesse à ses utilisateurs. Cette alternative permettrait notamment d'éviter que les sauvegardes de conversations n'occupent une part importante de l'espace disponible sur iCloud, dont la capacité gratuite est limitée.

Le futur service proposerait une offre de base de 2 Go sans frais. Au-delà de cette limite, plusieurs abonnements seraient disponibles. Le premier palier offrirait 50 Go de stockage pour 0,99 dollar par mois, tandis que des offres plus complètes permettraient d'atteindre jusqu'à 1 To d'espace, moyennant un tarif plus élevé. Cette gamme d'abonnements viserait aussi bien les utilisateurs occasionnels que ceux qui conservent un historique de discussions particulièrement volumineux.

La sécurité des données constituerait l'un des principaux atouts de cette

nouvelle solution. Toutes les sauvegardes bénéficieraient d'un chiffrement de bout en bout, empêchant tout accès au contenu des conversations par WhatsApp ou sa maison mère, Meta. Les utilisateurs pourraient récupérer leurs données au moyen d'une clé de chiffrement, d'un mot de passe traditionnel ou encore d'une passkey, garantissant ainsi un niveau élevé de protection.

Au-delà du simple stockage, cette évolution répondrait également à un problème récurrent rencontré lors du changement de smartphone. Aujourd'hui, le transfert d'un historique de discussions entre un appareil fonctionnant sous iOS et un terminal Android demeure souvent complexe. En prenant en charge l'ensemble de l'infrastructure de sauvegarde, WhatsApp pourrait simplifier considérablement cette opération et assurer une restauration des conversations plus rapide et plus fiable, quel que soit le système d'exploitation utilisé.

Cette initiative représenterait également un avantage pour les utilisateurs d'iPhone qui ne disposent pas d'un abonnement iCloud. Les 5 Go d'espace gratuits proposés par Apple sont souvent rapidement saturés par les sauvegardes de WhatsApp, ce qui oblige de nombreux utilisateurs à supprimer des fichiers ou à souscrire une offre payante. En proposant un stockage indépendant, la messagerie contribuerait à alléger cette contrainte tout en offrant une solution plus adaptée aux besoins de ses utilisateurs.

Pour le moment, cette fonctionnalité est encore à un stade précoce de développement. Les équipes de WhatsApp travaillent simultanément sur des versions destinées à iOS et à Android, mais aucun test n'a encore été déployé auprès des utilisateurs de la version bêta de l'application. Aucune date de lancement n'a, à ce stade, été annoncée.

SNO

RECHERCHE VISUELLE

GOOGLE IMAGES CÉLÈBRE SES 25 ANS AVEC UNE INTERFACE MODERNISÉE ET DES FONCTIONS D'IA

À l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, Google Images s'offre un important renouvellement. Le service de recherche visuelle de Google adopte une interface repensée et renforce ses capacités grâce à l'intelligence artificielle, notamment avec l'intégration de Nano Banana.

Google revient ainsi sur le parcours de Google Images, un outil qui s'est progressivement transformé. D'un simple répertoire de photos, il est devenu au fil des années une plateforme de recherche interactive enrichie par les technologies d'intelligence artificielle.

L'histoire de Google Images remonte à 2001 et trouve son origine dans un événement inattendu. Après l'apparition remarquée de Jennifer Lopez aux Grammy Awards de 2000, vêtue de sa célèbre robe verte signée Versace, les internautes se sont massivement tournés vers Google pour retrouver des images de cette tenue. Face à cette demande inédite, le moteur de recherche a compris la nécessité de proposer un service dédié à la recherche de contenus visuels, au-delà des simples résultats textuels. Cette robe, devenue célèbre pour avoir « cassé Internet », a ainsi inspiré la création de Google Images. Au fil des années, le service s'est considérablement enrichi. En 2009, Google y a ajouté la recherche d'images similaires. Deux ans plus tard, la recherche à partir d'une image faisait son apparition. En 2018, le groupe lançait Google Lens, un outil capable de reconnaître des objets ou de traduire du texte directement grâce à l'appareil photo d'un smartphone.

En 2022, l'entreprise de Mountain View franchissait une nouvelle étape avec le lancement de Multisearch, une technologie permettant de combiner texte et image au sein d'une même requête, ouvrant la voie à une recherche véritablement multimodale.

L'essor de l'intelligence artificielle a ensuite profondément transformé la recherche visuelle. En 2024, Google lançait Circle to Search, ou « Entourer pour chercher », une fonctionnalité permettant d'effectuer une recherche sur n'importe quel élément affiché à l'écran d'un smartphone en le dessinant simplement du doigt, sans quitter l'application utilisée.

Par la suite, Google Lens a également bénéficié des avancées de l'intelligence artificielle avec l'introduction de l'AI Mode l'année dernière, puis de nouvelles capacités de reconnaissance d'objets cette année. Désormais, Google Images permet aussi d'interroger directement une image importée en formulant des questions complexes depuis la barre de recherche.

Google poursuit aujourd'hui cette évolution en dévoilant deux nouveautés majeures à l'occasion des 25 ans de Google Images. La première concerne une refonte graphique avec une interface plus moderne, plus dynamique et dotée d'un système d'onglets facilitant l'accès aux collections enregistrées.

La seconde innovation repose sur l'intégration de Nano Banana. Grâce à cette technologie, les utilisateurs peuvent désormais générer des images directement depuis les aperçus de l'intelligence artificielle, ou AI Overviews. Cette fonctionnalité, qui n'est pas encore disponible en France, devrait être progressivement déployée dans le courant de l'été.

SNO

ÉPIDÉMIE D'EBOLA

L'OMS LANCE LE PREMIER ESSAI CLINIQUE D'UN TRAITEMENT ANTIVIRAL PRÉVENTIF

Depuis la dernière grande épidémie de maladie à virus Ebola apparue en mars 2026 en République démocratique du Congo (RDC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mardi dernier le lancement du premier essai clinique destiné à évaluer l'efficacité d'un antiviral chez des patients exposés à cette souche mortelle.

Par Ikram Haou

Cet essai, baptisé EBO-PEP, vise à analyser l'efficacité d'une prophylaxie post-exposition (PEP) grâce à l'antiviral obeldesivir. Ce traitement est administré à des personnes ayant côtoyé des cas confirmés de Bundibugyo, le variant du virus qui se propage actuellement en RDC.

Le dernier bilan des cas d'Ebola confirmés en laboratoire en RDC a atteint 2 011 infections — soit une hausse de 20 cas en 24 heures — et 754 décès ont été enregistrés, d'après les données du ministère de la Communication et des Médias. Cette situation fait suite à de nombreux décès en Ituri, où des cas de cette maladie, transmissible par contact étroit et via les fluides corporels, ont été détectés dans cinq provinces de la RDC ainsi qu'en Ouganda voisin. Plus de 90 % des malades continuent toutefois d'être recensés en Ituri.

Le début officiel de cette flambée épidémique a été déclaré le 15 mai, frappant d'abord la province orientale de l'Ituri en RDC avant de gagner l'Ouganda. Les spécialistes redoutent désormais qu'elle ne devienne l'une des épidémies les plus vastes et dévastatrices de ces dernières décennies. Le taux de létalité s'établit à environ 23,4 %, tandis que 376 personnes se trouvent actuellement en quarantaine et que le taux de suivi des sujets contacts atteint 64,4 %. Ce traitement expérimental par voie orale, développé par un laboratoire pharmaceutique américain, a déjà



démonstré son efficacité lors d'études pré-cliniques sur des virus de la famille des filovirus, à l'origine de fièvres hémorragiques.

Au sujet de cet essai, le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que chaque avancée naît de l'espoir. Il a souligné que ce traitement expérimental pourrait constituer un progrès majeur s'il s'avère efficace pour protéger les personnes à haut risque après une exposition au virus.

Les premiers patients participant à l'étude sur l'obeldesivir sont recrutés dans des centres de prophylaxie installés près des centres de traitement d'Ebola, gérés par l'ONG ALIMA (Alliance pour l'action médicale internationale) à Bunia et Rwam-

para, en Ituri. L'objectif est d'inclure près de 1 000 volontaires de 12 ans et plus ayant eu un contact direct avec un cas confirmé dans les cinq jours précédents, mais ne présentant encore aucun symptôme. Chaque participant bénéficiera d'un suivi quotidien de 21 jours, complété par une visite de contrôle au 42e jour.

Dans ce contexte, l'OMS estime que l'épidémie de Bundibugyo en RDC pourrait être deux à quatre fois plus grave que ne l'indiquent les bilans officiels. Le directeur des opérations d'urgence de l'organisation, Chikwe Ihekweazu, a d'ailleurs averti que la progression du virus devance toujours les efforts de riposte.

Pour rappel, les autorités congolaises et l'OMS ont lancé le 2 juillet les premiers

essais cliniques de l'histoire de la médecine contre le variant Ebola-Bundibugyo, à l'origine de cette crise. Trois molécules antivirales y sont évaluées. Contrairement aux vaccins, ces thérapies ciblées visent à bloquer et détruire directement le virus au sein de l'organisme.

Ces tests évaluent notamment l'efficacité de l'anticorps monoclonal MBP134 et de l'antiviral remdesivir, administrés seuls ou de manière combinée.

Cette étude clinique s'étendra sur plusieurs mois, pourrait se poursuivre l'année prochaine et nécessitera l'inclusion de plus de 1 000 patients afin d'obtenir des résultats scientifiquement probants.

I.H

ALERTE ROUGE AUX USA ET AU CANADA

PLUS DE 100 MILLIONS DE PERSONNES TOUCHÉES PAR UNE CANICULE EXCEPTIONNELLE

Par Hamida Indja

Une importante vague de chaleur continue de frapper l'ouest des États-Unis et s'étend désormais vers la côte est ainsi que le Canada. Plus de 100 millions de personnes sont placées sous alerte, alors que les autorités mettent en garde contre les risques liés aux températures très élevées, à la mauvaise qualité de l'air et aux effets du changement climatique.

Une vague de chaleur exceptionnelle touche depuis le week-end l'ouest des États-Unis. Mardi, ce phénomène a atteint la côte est du pays ainsi que le Canada. Selon les autorités, plus de 100 millions de personnes sont désormais placées sous alerte canicule.

Ces derniers jours, plusieurs villes de l'ouest et du nord des États-Unis ont enregistré des températures records. À Billings, la plus grande ville de l'État du Montana, le thermomètre a notamment atteint 44 degrés.

La chaleur, renforcée par un taux d'humidité élevé, progresse maintenant vers les grandes villes de la côte est, notamment Boston, Philadelphie, New York et Washington, qui avaient déjà connu de fortes chaleurs au début du mois de juillet. Les provinces canadiennes de l'Ontario et du Québec sont également concernées par cette vague de chaleur.

Les services météorologiques américains ont indiqué que les températures resteront bien supérieures aux normales de saison. Ils ont précisé que la chaleur atteindrait le Nord-Est mardi, avant de devenir encore plus intense mercredi et de s'étendre vers la région du centre de l'Atlantique.

Dans plusieurs villes du nord-est des États-Unis, les températures frôleront les 38 degrés avant une baisse prévue à la fin de la semaine. Au Canada, Ottawa et Toronto devraient enre-

gistrer des températures de 38 degrés mardi. En raison du fort taux d'humidité, la température ressentie y sera encore plus élevée.

Les services météorologiques ont aussi averti que cette chaleur, accompagnée d'une forte humidité, pourrait dégrader la qualité de l'air et faire grimper l'indice de pollution jusqu'à un niveau particulièrement élevé.

À Montréal, le ciel est devenu jaune mardi matin à cause des fumées provenant des incendies de forêt qui brûlent à plusieurs centaines de kilomètres, dans le nord du Québec et le nord-ouest de l'Ontario.

Selon une étude réalisée par des scientifiques du groupe World Weather Attribution, la vague de chaleur enregistrée au début du mois de juillet sur la côte est des États-Unis aurait été presque impossible sans les effets du changement climatique causé par les activités humaines.

Les spécialistes rappellent que les vagues de chaleur deviennent de plus en plus intenses et fréquentes dans le monde entier à cause du changement climatique.

Ils estiment que le phénomène climatique El Niño, débuté en juin dans le Pacifique équatorial, pourrait avoir contribué à renforcer cette vague de chaleur. Ce phénomène naturel modifie les vents, la pression atmosphérique et les régimes de pluies dans plusieurs régions du monde. Selon les prévisionnistes américains, El Niño devrait atteindre son intensité maximale entre les mois d'octobre et de décembre et pourrait devenir l'un des plus puissants jamais observés. Les experts rappellent que la combinaison d'El Niño et du changement climatique avait déjà contribué à faire de 2023 la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée et de 2024 l'année la plus chaude de l'histoire des relevés climatiques.

H.I

TEMPÊTE SUR LA CHINE

LE TYPHON BAVI PROVOQUE DES INONDATIONS MAJEURES DANS LE NORD-EST

Le typhon Bavi continue de frapper le nord-est de la Chine, où il a provoqué de fortes inondations. Plus de 260 000 personnes ont été évacuées dans la province du Liaoning, tandis que les autorités ont renforcé les mesures d'urgence face à la poursuite des pluies et aux importantes perturbations.

Le typhon Bavi a provoqué d'importantes inondations dans la province du Liaoning, située dans le nord-est de la Chine. Selon les autorités locales, plus de 260 000 habitants ont été évacués de leur domicile afin d'assurer leur sécurité.

Face à cette situation, la Commission nationale chinoise chargée de la prévention, de la réduction et des secours en cas de catastrophe a déclenché une réponse d'urgence nationale de niveau IV pour la province du Liaoning, confirmant le déplacement préventif de plus de 260 000 personnes.

De fortes pluies devraient continuer, avec des averses très violentes dans certaines régions, ont indiqué les autorités. Le typhon Bavi draine en effet une quantité massive d'humidité tropicale vers le nord, alimentant continuellement le nord de la Chine en masses d'air humide.

En raison de ces conditions météorologiques critiques, tous les établissements scolaires et les centres de formation ont reçu l'ordre de suspendre les cours. Les transports ont également été fortement perturbés dans plusieurs villes du nord-est du pays, notamment à Shenyang et à Jilin.

Bavi, qui couvre une superficie équivalente à celle de la France, s'est formé dans l'océan Pacifique il y a 13 jours. Sa structure est restée en grande partie intacte lundi, même après avoir touché terre dans l'est de la Chine samedi soir, ce qui en fait le cyclone tropical le plus durable de la région Asie-Pacifique cette année.

H.I

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANCE

MOULOUDJI RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT DE L'ETAT À PROTÉGER LES ENFANTS

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a affirmé, mercredi à Annaba, à l'occasion d'une visite de travail, que la protection ainsi que la promotion de l'enfance demeurent « un choix stratégique permanent de l'État algérien », soulignant que cette frange de la société constitue un socle essentiel pour bâtir une nation forte et solidaire, tout en représentant un investissement décisif pour le présent et l'avenir du pays.

Par Yousra Dali

S'exprimant lors de la célébration de la Journée nationale de l'enfance, marquée chaque 15 juillet, à l'hôtel Seybouse International, en présence de la déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, du wali d'Annaba, Abdelkrim Laâmour, ainsi que des autorités locales, la ministre a rappelé que « l'Algérie a consolidé son dispositif législatif et institutionnel dédié à l'enfance, conformément à ses engagements internationaux ». Elle a précisé que la Constitution de 2020 a consacré le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et que son article 71 érige la garantie de ses droits en responsabilité commune entre l'État, la famille et la société.

Mme Mouloudji a indiqué que les pouvoirs publics poursuivent la mise en place d'un système social intégré destiné aux enfants, comprenant la prise en charge de ceux exposés au danger ou confrontés à des difficultés grâce aux services du milieu ouvert, qui leur assurent un accompagnement psychologique, social et juridique. Elle a également évoqué les programmes consacrés aux enfants à besoins spécifiques, garantissant leur accès à la scolarisation, aux soins de



santé, au transport, aux appareillages prothétiques, ainsi qu'à une protection contre toute forme de discrimination ou d'exploitation.

La ministre a, en outre, expliqué que l'année en cours a été marquée, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national pour l'autisme adopté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 1er juin 2025, par l'ouverture des premiers centres spécialisés dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA). Selon elle, cette avancée illustre le passage de l'Algérie « d'une logique d'assistance à une logique d'autonomisation ».

Poursuivant son intervention, Mme Mouloudji a mis en relief la continuité des efforts de son département ministériel en faveur des familles à revenus modestes, à travers l'allocation scolaire spéciale, la distribution de cartables aux enfants démunis et à ceux ayant des besoins

spécifiques, ainsi que la gratuité des médicaments pour les enfants et leurs parents non affiliés à la sécurité sociale. Elle a aussi insisté sur le fait que la prévention constitue « le fondement principal de la protection des enfants contre les différents fléaux sociaux », rappelant qu'une approche nationale multisectorielle a été adoptée. Celle-ci prévoit notamment des campagnes de sensibilisation ainsi que l'élaboration d'un guide pratique destiné à harmoniser les mécanismes d'intervention et de prise en charge des enfants victimes de violences.

Concernant les menaces liées à l'environnement numérique, la ministre s'est félicitée de la création, au sein de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), d'une « cellule de vigilance cybernétique » chargée de détecter les atteintes pouvant viser les enfants sur Internet et d'intervenir afin d'assurer leur protection.

Mme Mouloudji a, par ailleurs, re-

nouvelé le soutien permanent accordé au mouvement associatif à vocation sociale et humanitaire grâce au lancement d'un programme national d'accompagnement des associations et des initiatives de terrain dédiées à la prise en charge des enfants, au soutien des familles et au renforcement des actions de solidarité de proximité.

Elle a également réaffirmé la volonté de son secteur de garantir aux enfants leur droit aux loisirs et à l'épanouissement de leurs talents, en coordination avec le secteur de la Jeunesse, par l'organisation de camps d'été destinés aux enfants privés de leur famille ainsi qu'à ceux ayant des besoins spécifiques, notamment les enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, afin de favoriser leur intégration sociale et de promouvoir les valeurs de citoyenneté et de solidarité. À cette occasion, la ministre a annoncé que, dans le cadre du programme d'investissement du secteur de la Solidarité nationale destiné à la wilaya d'Annaba pour 2027, il sera proposé d'inscrire deux études en vue de la réalisation de deux centres psycho-pédagogiques dans la nouvelle ville Benmostefa Benaouda dite Amar et à Ain El Barda, en plus d'un projet d'établissement d'aide par le travail (ESAT) destiné aux personnes à besoins spécifiques dans la nouvelle ville Benmostefa Benaouda.

La visite de travail et d'inspection de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a également compris une visite aux enfants hospitalisés au service de pédiatrie, l'inspection d'un camp d'été réservé aux enfants à besoins spécifiques, avant la présidence du lancement d'une session de formation destinée aux parents d'enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, ainsi que du lancement officiel du cycle national du club d'équitation pour enfants.

Y.D

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE TIMIMOUN EN HOMMAGE À YAMINA CHOUIKH

Par Tinhinane Bendahmane

Le Festival international du court métrage de Timimoun a annoncé l'ouverture de la compétition « Yamina Chouikh », baptisée en mémoire de la cinéaste algérienne disparue en 2022 et consacrée aux films réalisés avec un téléphone portable, indique un communiqué publié par le commissariat de la manifestation. Destiné aux jeunes réalisateurs de moins de 35 ans résidant dans la wilaya de Timimoun, ce concours est ouvert aux œuvres de fiction, documentaires, expérimentales ou d'animation, à condition qu'elles soient entièrement tournées à l'aide d'un téléphone mobile et que leur durée n'excède pas cinq minutes. Le recours à des logiciels de montage ainsi qu'à différents moyens de production est autorisé, sous réserve que l'intégralité des séquences composant le film ait été captée avec un téléphone portable.

Les organisateurs précisent également que les films devront présenter une qualité d'image et de son compatible avec une projection sur grand écran et avoir été réalisés au cours de l'année

2026.

À travers cette initiative, le Festival entend rendre hommage à la réalisatrice algérienne Yamina Chouikh, figure marquante du cinéma national, afin de saluer son parcours et sa contribution au septième art, expliquent les organisateurs.

Cette compétition s'inscrit dans la stratégie du Festival visant à faire de la pratique cinématographique une activité culturelle permanente tout au long de l'année, grâce à l'organisation de résidences de création, de master class et de sessions de formation destinées aux jeunes de Timimoun.

Les meilleures productions seront retenues par une commission de sélection et projetées lors de séances spéciales organisées au Théâtre de verdure de Timimoun. Les auteurs des films sélectionnés participeront également à un atelier consacré au développement de leurs scénarios, encadré par des professionnels du secteur.

Les dossiers de candidature doivent être transmis à l'adresse électronique : internationalfilm-festivaltimim@gmail.com avant le 30 septembre prochain.

T.B

MAYA FADEL-SAHLI SOULIGNE L'INTÉRÊT ACCORDÉ PAR L'ETAT À LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Maya Fadel-Sahli, a souligné, mercredi à Alger, l'importance accordée par l'État à l'enfance à travers le dispositif national mis en place pour assurer la protection de cette catégorie ainsi que les mécanismes consacrés à sa prise en charge.

S'exprimant devant la presse en marge d'une visite effectuée dans plusieurs établissements spécialisés dans la protection et l'accompagnement des enfants à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'enfant, Mme Fadel-Sahli a rappelé l'attention particulière portée par les pouvoirs publics à cette catégorie, notamment grâce au dispositif national de protection de l'enfance et aux mécanismes mis en œuvre pour garantir sa prise en charge. Elle a, à cette occasion, salué « le rôle des différents intervenants pour garantir la prise en charge des enfants et préserver leurs droits, conformément au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant ».

La responsable a, dans ce cadre, réaffirmé la volonté du CNDH de « soutenir les efforts nationaux destinés à consolider les droits de l'enfant », mettant en avant « l'engagement du Conseil à poursuivre son action en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'enfant, ceux-ci constituant une composante essentielle du système des droits de l'Homme et une priorité nationale nécessitant la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés ».

Elle a également expliqué que cette sortie sur le terrain visait à partager avec les enfants la célébration de leur Journée nationale, à s'assurer des conditions de protection et de prise en charge appliquées au sein des établissements visités, ainsi qu'à renforcer la communication et la coordination entre le CNDH et les structures chargées de la protection de l'enfance.

Au cours de cette visite, la présidente du CNDH s'est rendue dans plusieurs services et unités pédiatriques du CHU Mustapha-Pacha, avant de poursuivre sa tournée à l'Établissement de l'enfance assistée puis au Centre spécialisé pour la protection des enfants en danger.

Sur place, elle s'est informée des différentes modalités d'accueil, de protection et d'accompagnement destinées aux enfants, tout en prenant connaissance des prestations assurées au profit de cette catégorie. Elle a enfin salué les efforts consentis par les personnels de ces structures afin de garantir aux enfants une protection efficace et une prise en charge adaptée.

Y.D

CAN-2026 FÉMININE

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE CLÔTURE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE PRÉPARATION À ORAN

La sélection nationale féminine de football a bouclé, mardi à Oran, la première étape de sa préparation en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de football (FAF).

Pour la fin de ce regroupement, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a programmé une opposition entre les joueuses afin d'évaluer le travail accompli durant ce premier stage.

Les "Vertes" ont quitté Oran dans la soirée de mardi pour rejoindre directement le Centre technique national de Sidi Moussa, où elles poursuivront leur préparation. Ce second stage sera marqué par le déroulement de deux rencontres amicales face à la Zambie, prévues les 19 et 22 juillet au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le coach national Farid Benstiti a fait appel à 26 joueuses pour prendre part à la phase finale de la CAN (26 juillet-16 août).



La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc (pays hôte), du Sénégal et du Kenya.

Lors de la précédente édition, les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

RS

ATHLÉTISME / WORLD CONTINENTAL SILVER TOUR - MEETING DE MADRID

L'ALGÉRIEN YASSER TRIKI ENGAGÉ AU TRIPLE SAUT

Yasser Mohamed Tahar Triki sera engagé au triple saut du meeting de Madrid, prévu jeudi soir en Espagne, dans le cadre du World Continental Silver Tour, suivant la liste d'admission dévoilée mercredi par les organisateurs.

L'athlète du CR Belouizdad se trouve en excellente forme actuellement, comme en témoigne sa dernière performance à 17,67 mètres, qui devrait faire de lui l'un des grands favoris de ce concours.

Parmi ses principaux concurrents à Madrid, le Cubain Cristian Napoles Contreras (17,40 mètres), l'Italien Andrea Dellavalle (17,64 mètres), et surtout le Jamaïcain Jaydon Hibbert (17,87 mètres).



Suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs, le concours du triple saut débutera à 19h15 (heure locale).

RS

FOOT/SÉLECTION TUNISIENNE

ACCORD DE PRINCIPE AVEC L'ENTRAÎNEUR MOUINE CHAÂBANI

Un accord de principe a été trouvé avec l'entraîneur Mouine Chaâbani pour prendre les rênes de la sélection tunisienne de football au cours de la prochaine période, a annoncé un responsable au sein de la Fédération tunisienne de football (FTF), citée par l'agence de presse TAP.

Des contacts ont été établis avec le technicien tunisien "qui a donné son accord de principe pour diriger les Aigles de Carthage". Le seul obstacle restant concerne "la clause libératoire" qui le lie à son actuel club, a déclaré la même source.

Les prochains jours seront déterminants pour finaliser l'accord, a-t-on

ajouté. Pour rappel, la FTF avait limogé Sabri Lamouchi de son poste de sélectionneur après le premier match de la Tunisie à la Coupe du monde 2026 (groupe F), perdu 1-5 face à la Suède.

Le Français Hervé Renard avait ensuite assuré l'intérim sur le banc tunisien lors des deux autres rencontres de la phase de groupes, conclues par des défaites contre le Japon (0-4) et les Pays-Bas (1-3).

La Tunisie a quitté le Mondial 2026 dès le premier tour, au terme d'un parcours jugé "décevant".

RS

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS)

HAMROUNE PREMIÈRE RECRUE ESTIVALE DU MB ROUISSAT

L'attaquant Arezki Hamroune, est devenu la première recrue estivale du MB Rouissat, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mercredi dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat.

Hamroune (30 ans) avait évolué la saison dernière sous les couleurs de l'Olympique Akbou,

avec lequel il a eu 18 apparitions pour 3 buts. Auparavant, il avait joué pendant la saison 2024-2025, avec le CR Belouizdad, sans pour autant s'affirmer au sein de l'effectif belouizdadi.

Pour rappel, la direction du MBR a confié la barre technique à l'entraîneur Djilali Bahloul. Le technicien franco-algérien de 44 ans retrouve ainsi

un banc en Ligue 1 après avoir dirigé notamment la JS Kabylie (2023-2024, intérimaire) et l'USM Khenchela (2025-2026). Promu parmi l'élite la saison dernière, le MB Rouissat avait assuré son maintien en terminant à la 12e place du championnat avec un total de 36 points.

RS

JEUX OLYMPIQUES 2028

LANCEMENT DE RECRUTEMENT DE 60.000 VOLONTAIRES À DEUX ANS DU RENDEZ-VOUS DE LOS ANGELES



Le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Los Angeles 2028 (LA28) a officiellement lancé son programme de recrutement de volontaires, ouvrant les candidatures pour constituer une équipe pouvant compter jusqu'à 60.000 personnes, à deux ans de la cérémonie d'ouverture des Jeux, a indiqué mercredi, le Comité international olympique (CIO).

Baptisé "LA28 Volunteer Crew", le programme permettra aux volontaires de participer à l'organisation des Jeux dans de nombreux domaines, notamment la gestion des compétitions, les transports, les cérémonies, la communication, les technologies, les services médicaux et l'accueil des spectateurs.

La majorité des missions se déroulera à Los Angeles, mais des volontaires seront également mobilisés à Oklahoma City, qui accueillera les épreuves de softball et de canoë slalom, ainsi que dans plusieurs villes américaines hôtes des tournois olympiques de football.

"Les athlètes sont au cœur des Jeux, mais c'est le dévouement de dizaines de milliers de volontaires qui crée l'ambiance, l'hospitalité et le sentiment d'appartenance qui rendent chaque édition si particulière", a déclaré Nicole Hoevertsz, présidente de la commission de

coordination du Comité international olympique (CIO) pour LA28, à l'occasion du lancement du programme.

Le comité d'organisation a également annoncé la nomination de la légende américaine de l'athlétisme Carl Lewis comme ambassadeur officiel du programme de volontariat. Le nonuple champion olympique a invité le public à rejoindre une aventure qu'il a qualifiée d'"historique", soulignant que "la magie des Jeux olympiques ne tient pas seulement aux athlètes, mais aussi à toutes les personnes qui les soutiennent".

En parallèle de cette campagne de recrutement, des actions de volontariat sont organisées dans la région de Los Angeles et à Oklahoma City afin de marquer le cap des deux ans avant les Jeux. Depuis le lancement du programme communautaire en 2025, plus de 25 opérations, notamment de nettoyage de plages et de sentiers, de restauration d'habitats naturels et de distribution de repas, ont été organisées avec la participation des habitants.

Les Jeux olympiques de Los Angeles se dérouleront du 14 au 30 juillet 2028, avant les Jeux paralympiques prévus du 15 au 27 août.

RS

PATRIMOINE ARTISANAL ANCESTRAL

LE TAPIS, UN DES SYMBOLES DE L'IDENTITÉ ALGÉRIENNE

La 14e édition de la Fête du tapis d'Aït Hichem se tiendra du 11 au 15 août dans la wilaya de Tizi-Ouzou. L'occasion de rappeler que l'Algérie est un pays de tapis, où se mêlent savoir-faire ancestral, héritage féminin et rêves d'ailleurs.

Par Chaimaa Sadou

Cet événement réunira artisans et passionnés des métiers d'art. Organisée par l'Association de sauvegarde du tapis d'Aït Hichem, avec le comité du village et l'Assemblée communale d'Aït Yahia, cette rencontre met en lumière une richesse culturelle dont la renommée dépasse la Kabylie. Chaque année, elle attire un public nombreux, curieux de découvrir les secrets de ce savoir-faire transmis de mère en fille.

Le tapis n'est pas un simple objet décoratif. Il reflète l'histoire des communautés, leurs traditions et leur mode de vie. En Algérie, chaque région a développé son style propre, marqué par son environnement et son identité. Derrière chaque motif et chaque couleur se cache une croyance ou un souvenir.

Finesse du tissage et précision des motifs géométriques

Le tapis d'Aït Hichem est l'un des plus célèbres. Il se distingue par la finesse du tissage, la précision des motifs géométriques et l'éclat des couleurs – rouge, jaune, noir, vert – dont chacune porte une signification (protection, fécondité, prospérité). Ces teintes proviennent de pigments naturels extraits de plantes ou de minéraux, selon des recettes transmises oralement. Les tisserandes perpétuent des gestes précis et patients qui confèrent à chaque pièce une âme unique.

Ailleurs, les tapis ont d'autres caractères. À Djelfa, plus épais et rustiques, ils sont faits avec la laine des troupeaux des Hauts Plateaux, aux décors inspirés du monde pastoral. À Ghardaïa, les motifs sobres rappellent l'architecture du M'Zab, vallée classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans les Aurès, à Khenchela et chez



les Nemencha, les formes géométriques marquées et les couleurs franches témoignent d'un héritage amazigh ancien.

UN ART FÉMININ AVANT TOUT

Malgré leurs différences, ces œuvres partagent des traits communs : réalisées à la main, en laine naturelle lavée, filée et teintée, elles sont toutes uniques. Aucun motif n'est reproduit à l'identique, chaque tisserande y imprime sa sensibilité et son histoire. Ces tapis racontent une identité et constituent une trace vivante entre générations.

Depuis des siècles, le tissage est un art féminin. Dans les communautés rurales, les femmes transformaient la laine en vêtements et tapis pour la famille. Elles ont perfectionné leur savoir-faire jusqu'à créer de véritables œuvres d'art. Le tapis est pour elles un langage silencieux où chaque motif exprime une joie, un deuil ou un espoir. Aujourd'hui encore, le métier à tisser reste un lieu de transmission entre mères et filles. Pour beaucoup de foyers, cette activité représente aussi une source essentielle de revenus.

L'Algérie n'est pas la seule à être

réputée pour ses tapis. L'Iran demeure la référence mondiale : ses tapis noués à la main peuvent valoir de quelques centaines à des centaines de milliers d'euros. La Turquie est célèbre pour ses tapis d'Anatolie, le Maroc pour ses créations berbères de l'Atlas, l'Inde pour la qualité de ses finitions. La valeur dépend du temps de fabrication, de la densité des nœuds et de la réputation de la région. Contrairement aux tapis persans, souvent réservés à une élite, les tapis algériens restent plus accessibles, ce qui les rend précieux pour les familles qui les confectionnent avec passion.

Le tapis et l'imaginaire littéraire

Au-delà de sa matérialité, le tapis a conquis l'imaginaire. Le plus célèbre est le tapis volant des Mille et Une Nuits, symbole universel du voyage merveilleux. Dans les traditions persanes, certains récits évoquent aussi des tapis magiques capables de transporter leurs occupants, comme celui du roi Salomon. En Europe ou en Afrique, d'autres objets magiques dominent, tels que les bottes de sept lieues ou les lampes merveilleuses. Cette singularité renforce le mystère

du tapis et son pouvoir d'attraction.

À travers cette fête qui aura lieu à Tizi Ouzou, c'est toute la richesse de l'artisanat algérien qui sera célébrée. Le tapis est un symbole d'identité, de patience et de créativité. Le préserver, encourager les jeunes générations et soutenir les artisanes, c'est assurer la transmission d'un savoir-faire qui fait partie de l'héritage collectif du pays et participe à son rayonnement culturel.

Plus qu'un objet utilitaire, le tapis est un livre tissé. De la Kabylie aux Aurès, du M'Zab aux Hauts Plateaux, il témoigne de la diversité culturelle algérienne et de sa capacité à créer la beauté à partir de matières naturelles simples.

Le tapis est un héritage vivant, une mémoire partagée par des générations de femmes.

À l'heure où la mondialisation uniformise les pratiques, ces métiers ancestraux sont des bastions de résistance culturelle. La Fête du tapis d'Aït Hichem est un rendez-vous incontournable pour mesurer cette richesse et rendre hommage à ces femmes qui, jour après jour, tissent l'identité de l'Algérie.

C.S

PATRIMOINE MUSICAL HAWZI

DES EFFORTS SOUTENUS POUR LE PRÉSERVER ET LE PROMOUVOIR

La wilaya de Tlemcen poursuit ses efforts visant à valoriser, développer et assurer la transmission de la musique Hawzi, l'un des grands genres de la musique classique algérienne, à travers des actions de documentation, de recherche, de formation et de promotion de ce patrimoine culturel immatériel.

Le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya et commissaire du Festival culturel national de la musique Hawzi, Amine Boudefla, a indiqué que ce genre musical, apparu et développé à Tlemcen depuis le 15e siècle, a pu préserver sa place grâce aux efforts constants déployés pour sa sauvegarde et sa promotion.

Il a souligné que le Hawzi représente un élément fondamental de l'identité culturelle de Tlemcen, considérée comme son principal berceau, avant de se diffuser progressivement vers d'autres régions du pays.

M. Boudefla a rappelé que le Hawzi se distingue notamment par l'utilisation de textes poétiques en dialecte local, contrairement à la musique andalouse qui s'appuie généralement sur des textes en arabe classique, une particularité ayant permis aux poètes et aux interprètes de disposer d'un espace d'expression et de création plus large.

Il a également mis en exergue le rôle de plusieurs figures ayant contribué à l'enrichissement

de ce répertoire, à l'image des poètes Saïd Abdallah El Mandassi et Mohamed Ben M'saib. La préservation et la diffusion de ce patrimoine ont ensuite été assurées par de grands noms de la musique tlemcénienne, notamment Cheikh Abdelkrim Dali, Nouri Koufi et Rim Hakiki, ainsi que par des associations musicales renommées de la wilaya, à l'instar d'El Gharnatia, El Kortobia et Riad El Andalous.

Ces associations poursuivent leurs efforts en matière de sauvegarde, d'enrichissement et de promotion du Hawzi en Algérie et à l'étranger, a-t-il ajouté.

Dans le même cadre, la Direction de la Culture et des Arts œuvre à la publication d'ouvrages spécialisés consacrés à ce genre musical et organise des colloques nationaux ainsi que des rencontres réunissant des artistes et chercheurs, dans l'objectif de renforcer la connaissance et la transmission de cet héritage culturel.

-- "Dar El Ala", un espace dédié à la sauvegarde du Hawzi -- A Tlemcen, l'établissement "Dar El Ala" constitue un espace important pour la préservation et la promotion du patrimoine musical Hawzi, à travers des activités de documentation, de recherche et de formation, alliant approche académique et pratique artistique.

Son directeur, le maestro Khalil Baba Ahmed, a indiqué à l'APS que l'établissement accorde une importance particulière à l'initiation des jeunes à cet art, notamment à travers l'organisation d'ateliers de formation et de rencontres destinées à leur permettre d'acquérir les connaissances techniques et esthétiques liées à ce répertoire.

Il a précisé que "Dar El Ala" s'attache également à faire connaître ce patrimoine selon une approche contemporaine respectueuse de son authenticité, tout en œuvrant à élargir son rayonnement aux niveaux national et international.

Grâce à ces actions, la musique Hawzi continue d'occuper une place importante dans la vie culturelle de la wilaya de Tlemcen, où elle accompagne de nombreuses manifestations familiales, mariages et soirées ramadanesques, portée par des instruments traditionnels tels que le violon, le luth (oud), la derbouka, le tar, le qanoun et la kouitra.

Par la richesse de ses formes mélodiques et la profondeur des valeurs artistiques qu'il véhicule, le Hawzi demeure l'une des expressions majeures de l'identité culturelle de Tlemcen, qui œuvre à préserver sa pérennité et à assurer sa transmission aux générations successives.

R.C

GAZA, LE LIBAN ET L'ARCHITECTURE D'UNE VIOLENCE D'ÉTAT

COMMENT UN APPAREIL POLITIQUE SÉCURISE SES CRIMES ET CAPTE LA PUISSANCE AMÉRICAINE

(1^{re} PARTIE)

Mille aubes sur une bande de terre plus petite qu'une ville, chacune se brisant non sur les toits mais sur leur absence. Mille nuits sous le même drone qui ne dort pas, ne cligne pas, ne pardonne pas.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca

Là-bas, le temps ne se compte plus en saisons, ni en moissons, ni en enfants qui grandissent : il se compte en enterrements, et en enterrements qu'on n'a pu tenir, faute de bras pour creuser.

Mille jours, et l'arithmétique en est insoutenable : plus de soixante-treize mille morts, plus de cent soixante-treize mille blessés, neuf mille cinq cents autres encore pris dans le béton, attendant des mains qui ne viendront pas. Plus de la moitié : des femmes, des vieillards, des tout-petits.

Vingt et un mille enfants — une génération inscrite au registre avant d'avoir su en lire un. Et douze mille grossesses perdues — fausses couches ou interruptions sous la famine et l'effondrement des hôpitaux : un peuple frappé à la racine, avant le souffle.

Ils ont tué ceux qui filment — deux cent soixante-deux journalistes. Ils ont tué ceux qui creusent pour les vivants — cent quarante-cinq sauveteurs, mille sept cents soignants. Ils n'ont pas seulement mené une guerre : ils en ont fait une méthode — et le monde, mille jours durant, a consenti à la nommer autrement.

Ceci n'est pas l'affaire d'un peuple, d'une religion ni d'une prétendue nature. C'est l'affaire d'un État, d'un gouvernement précis, et de la machinerie qui maintient ses crimes en plein jour depuis mille jours. Nommez-la précisément — et les mille jours deviennent un acte d'accusation qu'aucune lenteur à La Haye, aucun veto à New York, aucune bombe venue de Washington ne peut plus déguiser.

La question, en 2026, n'est plus de savoir si des crimes sont commis. Une convergence sans précédent d'organes indépendants l'a établi. La question est de comprendre par quels mécanismes un État parvient à les commettre au vu de tous, à les théoriser, à les répliquer d'un théâtre à l'autre, et à en obtenir la couverture de la première puissance mondiale. C'est cette mécanique de l'impunité qu'il faut disséquer.

Le crime nommé

Le point de bascule est juridique, non rhétorique. Le 16 septembre 2025, la Commission d'enquête indépendante des Nations unies sur le Territoire palestinien occupé a conclu que l'État d'Israël commet un génocide à Gaza (rapport A/HRC/60/CRP.3). Elle était présidée par Navi Pillay, ancienne Haut-Commissaire aux droits de l'homme et ancienne juge de la Cour pénale internationale. La Commission retient quatre des cinq actes définis à l'article II de la Convention de 1948 : meurtre de membres du groupe ; atteinte grave à leur intégrité ; soumission à des conditions d'existence devant entraîner leur destruction ; et mesures visant à entraver les naissances — cet axe que j'ai proposé



de nommer reprocide.

Ce qui rend le rapport décisif, c'est le franchissement du seuil le plus exigeant du droit pénal : l'intention — dolus specialis, l'intention spécifique de détruire un groupe comme tel. Appliquant le critère de « la seule inférence raisonnable » posé par la CIJ dans l'affaire Bosnie c. Serbie, la Commission juge que les déclarations des plus hautes autorités constituent une preuve directe de cette intention.

Elle nomme le Premier ministre Netanyahu, le président Herzog et l'ancien ministre de la Défense Gallant. Le 9 octobre 2023, ce dernier annonçait le siège total de l'enclave par ces mots : « Nous combattons des animaux humains et nous agissons en conséquence. » Certains soutiennent qu'il visait les seuls combattants ; le contexte immédiat — coupure de l'eau, de la nourriture, de l'électricité pour 2,3 millions d'habitants — a conduit la Commission, comme nombre de juristes, à y lire la désignation d'une population entière.

La qualification n'est pas isolée. Elle s'inscrit dans une chaîne. La CIJ, saisie par l'Afrique du Sud, a jugé dès janvier 2024 « plausible » l'atteinte aux droits protégés par la Convention, et ordonné des mesures conservatoires. Amnesty International concluait au génocide en décembre 2024.

L'Association internationale des chercheurs sur les génocides a fait de même en août 2025. Et la Cour pénale internationale a délivré, en novembre 2024, des mandats d'arrêt contre Netanyahu et Gallant pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre — dont l'usage de la famine comme méthode de guerre. Dans son avis consultatif du 19 juillet 2024, la CIJ avait déjà déclaré l'occupation illicite.

L'honnêteté commande de dire ce que ces instances n'ont pas dit. La CIJ n'a pas statué au fond ; la procédure s'étirera au moins jusqu'en 2029. La qualification de « génocide » reste juridiquement contestée : des juristes sérieux y voient des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sans que le seuil de l'intention spécifique soit, selon eux, atteint. Israël, enfin, oppose une défense cohérente dans ses termes : une guerre d'autodéfense après le massacre du 7 octobre 2023 — environ

1 200 morts, quelque 250 otages —, menée contre une organisation qui s'imbrique délibérément dans le tissu civil.

Ces faits sont réels, et c'est parce qu'ils figurent dans l'analyse qu'elle devient accablante. Car aucun n'autorise le siège d'une population entière, la destruction méthodique du système de santé, le déplacement forcé imposé à la quasi-totalité du territoire, ni le détournement de l'aide — un « paravent », dit la Commission — masquant une politique de famine. Au 4 juillet 2026, le ministère de la Santé de Gaza recense plus de 73 000 morts et plus de 173 000 blessés depuis octobre 2023, bilans qu'Israël conteste. C'est ici que s'impose le concept d'Achille Mbembe : non plus le pouvoir de faire vivre, mais la nécropolitique, le pouvoir de désigner qui est jetable et d'administrer la mort comme instrument de gouvernement.

Le moteur

Un crime d'État a une généalogie. Le gouvernement israélien actuel est le lieu d'une convergence entre deux courants longtemps distincts.

Le premier est le sionisme révisionniste de Vladimir Jabotinsky, matrice séculière et nationaliste dont Netanyahu est l'héritier direct — son père Benzion fut le secrétaire de Jabotinsky. Sa doctrine, le « mur de fer », pose que seule une force que la population autochtone ne pourra jamais briser rendra l'implantation possible. C'est une pensée du rapport de force et du maximalisme territorial. Le second est le kahanisme, l'eschatologie éliminationniste du rabbin Meir Kahane, dont le parti Kach fut classé organisation terroriste et interdit. Son héritier institutionnel, Itamar Ben-Gvir — ministre de la Sécurité nationale, condamné pour incitation au racisme et soutien à une organisation terroriste, qui exhiba durant des années le portrait de Baruch Goldstein, l'auteur du massacre d'Hébron —, a fait passer cette idéologie du terrorisme banni au pouvoir régalién. À ses côtés, Bezalel Smotrich incarne la frange messianique et colonisatrice.

Le fait décisif est que Netanyahu, révisionniste laïc, fut le véhicule de cette normalisation. C'est lui qui, pour survivre politiquement, orches-

tra en 2021-2022 la fusion faisant entrer ces courants au gouvernement. Sa responsabilité n'est pas doctrinale mais instrumentale — et c'est ce qui la rend indéfendable. Le stratège cynique et le fanatique messianique se sont trouvés.

Cette convergence produit le langage qui devient, devant les juridictions, la preuve de l'intention. Quand des ministres réclament l'effacement, la déportation ou l'annexion, ils ne livrent pas une opinion : ils documentent un projet. Distinguons pourtant, en analystes probes : ce projet est condamné par une part majeure du monde juif et rabbinique lui-même, dont les plus hautes autorités ont dénoncé comme racistes les textes suprémacistes de cette mouvance. C'est un courant politique identifiable, non un peuple, qui a capté l'appareil d'État. Cette précision est votre force.

La méthode

Ce qui se joue au Liban révèle une doctrine, non des débordements — une pensée militaire assumée de la disproportion.

La doctrine Dahiya, théorisée après 2006 et nommée d'après le quartier sud de Beyrouth rasé cette année-là, prescrit l'emploi d'une force massive et disproportionnée, et le ciblage délibéré des civils et des infrastructures civiles, pour imposer une « dissuasion » durable. En droit, c'est la définition du châtement collectif : un crime de guerre érigé en méthode.

L'application fut méthodique. En septembre 2024, l'opération des bipèdes piégés — des milliers d'explosifs dissimulés dans des appareils de communication, détonés simultanément — a tué une quarantaine de personnes, dont des civils, et blessé quelque quatre mille personnes. Une attaque par nature indiscriminée : nul ne contrôle qui tient l'appareil à l'instant de l'explosion. Puis vint l'assassinat de Hassan Nasrallah, sous plus de quatre-vingts bombes dont des munitions anti-bunker de 2 000 livres de fabrication américaine, dans un quartier résidentiel. La guerre de 2024 fit, selon le ministère libanais de la Santé, environ 2 720 morts au Liban, en majorité des civils, et déplça plus de 1,2 million de personnes. Le cessez-le-feu de novembre 2024 s'est révélé une fiction. La FINUL a documenté plus de dix mille violations israéliennes. Les frappes se sont poursuivies « quasi quotidiennement », faisant plusieurs centaines de morts durant la trêve. Israël a refusé de se retirer complètement, conservant cinq positions en territoire libanais. Puis, en 2026, sous couvert de la guerre contre l'Iran, l'escalade a repris et le masque est tombé. En mars, le ministre Smotrich a menacé de bombarder la banlieue sud de Beyrouth jusqu'à ce qu'elle ressemble à Khan Younis — cette ville de Gaza presque entièrement détruite. La doctrine ne se cache plus : elle se revendique comme modèle exportable.

La proibité impose l'autre versant. Le Hezbollah a ouvert le feu sur le nord d'Israël dès le 8 octobre 2023, a violé la trêve en reconstituant son arsenal, et a repris ses tirs en 2026. Ces faits sont établis. Mais ils ne transforment pas un châtement collectif documenté en acte de guerre licite — et c'est précisément la confusion que la doctrine Dahiya cherche à installer.

L.B

LE
E
N
R
E
E
T
N



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

POURQUOI LES LIVRES ANCIENS SENTENT-ILS SI BON ?

Les livres anciens dégageraient une odeur douce avec des notes de vanille et d'amande. Plutôt agréable non ? Celle-ci serait notamment causée par la décomposition des produits chimiques utilisés dans la fabrication du papier. Un professeur de chimie britannique a créé une infographie révélant la composition chimique du papier...

Ressentez-vous l'envie compulsive de coller votre nez aux pages d'un vieux livre dès que vous entrez dans une librairie d'occasion ? Pas de panique, vous n'êtes pas le seul à ressentir cet élan de nostalgie à chaque inhalation. Mais d'où cela vient-il ? Pourquoi l'expérience est-elle différente avec chaque livre ?

Un professeur de chimie britannique a décidé de venir à bout de ce mystère. Il a ainsi mis au point une infographie qui explique comment et pourquoi l'odeur des livres anciens est si différente de celle ouvrages neufs.

LA DÉGRADATION DES PRODUITS CHIMIQUES À L'OEUVRE

D'après le professeur, l'odeur douce aux arômes de vanilles et d'amandes serait causée par la dégradation des composants chimiques du papier. En revanche, les nouveaux livres, dont l'odeur est également appréciée de nombreux lecteurs, possèdent une odeur liée à l'utilisation de produits chimiques lors que leur production.

La dégradation chimique graduelle des composants du papier, comme la lignine (un polymère complexe d'alcool aromatiques) ou la cellulose, mène à la production de différents mélanges organiques. Plus le papier est de bonne qualité, moins il contient de lignine. Les



journaux, par exemple, en contiennent une plus grande quantité.

Au fil des années, la lignine rend le papier légèrement jaune. La raison ? L'oxydation de la lignine la transforme en acide, qui participe ensuite à la dégradation de la cellulose, précise le professeur sur le blog Compound Interest.

UN ÉVENTAIL DE SENTEURS

L'odeur des livres anciens est donc le résultat de ces oxydations et dégradations successives, impliquant certains composants, identifiés par le professeur de chimie. Ainsi, le benzaldéhyde possède une odeur d'amande amère, présent notamment dans les fruits comme les pêches, le raisin, les fraises... Il est utilisé en parfumerie, mais aussi dans... la colle blanche. Vous savez, celle dont vous adoriez

l'odeur quand vous étiez en maternelle.

La vanilline est un composant aromatique de la vanille, alors que l'éthylhexanol est un alcool de synthèse gras dont l'odeur est plutôt florale. L'éthylbenzène et le toluène, également produits par la dégradation, possèdent des odeurs douces.

Ces composants organiques volatiles sont créés suite à une réaction chimique connue sous le nom d'"hydrolyse acide", qui permet à une substance d'être décomposée par l'eau. Mélangés ensemble, ils forment cette odeur de livre ancien, à l'aide des autres alcools produits par la réaction.

Certains d'entre eux, comme le furfural, à l'odeur d'amandes, sont utilisés pour déterminer l'âge, les dommages ou encore la composition chimique de volumes très an-

ciens. Ainsi, les livres publiés après le milieu des années 1800 émettent plus de furfural que les livres plus anciens, composés essentiellement de coton ou de lin.

L'odeur des livres neufs due au processus de production

D'après le professeur, il est difficile de déterminer les composants spécifiques responsables de l'odeur des livres neufs. En effet, les produits chimiques utilisés dans la fabrication des livres varient en quantité. Cela signifie que l'odeur résultante varie selon les fabricants. "À cela, il faut ajouter le fait que des centaines de composants sont littéralement utilisés dans la composition. Et il devient clair qu'attribuer l'odeur du livre à une petite sélection de produits chimiques est difficile", ajoute-il.

Il estime tout de même que l'odeur d'un nouveau livre dérive de trois sources principales : le papier, l'encre utilisée et les substances adhésives servant à relier le livre. Largement obtenu à partir de pulpe de bois, de nombreux produits chimiques entrent néanmoins dans la composition du papier. Par exemple, les fibres sont blanchies grâce à un mélange de composés dont le peroxyde d'hydrogène. Elles sont ensuite mélangées avec de l'eau, qui contient elle-même des additifs.

Résultat, certains de ces substances chimiques réagissent les unes avec les autres et créent des composés organiques volatiles, créant une odeur de livre neuf, qui varie en fonction de la production.

Publié sur sa page Facebook par Mustapha Amrani le 11 juillet 2026

LES SINGES, LES BANANES ET L'ÉCHELLE

Un groupe de scientifiques plaça cinq singes dans une pièce au milieu de laquelle se trouvait un escabeau permettant d'accéder à des bananes.

A chaque fois qu'un des singes essayait de grimper à l'escabeau, une douche glacée aspergeait automatiquement les autres.

Au bout d'un certain temps, à chaque fois qu'un des singes essayait de monter sur l'escabeau, les autres le frappaient par crainte de prendre une douche glacée.

Bien entendu, au bout de quelques temps, aucun des singes ne se risqua à grimper sur l'escabeau malgré la tentation. Les chercheurs décidèrent alors de remplacer les singes.

Pour commencer, un seul singe de la communauté fut remplacé par un nouveau. La première des choses que fit le nouveau fut d'essayer de monter sur l'escabeau. Aussitôt, les autres le frappèrent.

Quelques coups plus tard, le nouveau membre de la communauté avait appris à ne plus grimper sur l'escabeau sans même connaître la raison de cette interdiction.

Un deuxième singe fut remplacé et subit le même sort que le premier. Ce dernier se joignit aux autres pour le battre dès qu'il tentait de



grimper sur l'escabeau. Le singe arrivé juste avant lui participe à la punition... avec enthousiasme, parce qu'il fait désormais partie de « l'équipe ».

Un troisième singe fut échangé et le proces-

sus se répéta. Le quatrième et le cinquième furent changés tour à tour. Tous subirent le même sort des qu'ils tentèrent de grimper sur l'escabeau.

Le groupe de cinq singes, bien que n'ayant jamais reçu de douche froide, continua à frapper tout nouvel arrivant qui tentait de monter sur l'escabeau.

À ce stade, les singes qui agressent n'ont aucune idée de pourquoi ils n'ont pas le droit de grimper l'échelle. Pas plus qu'ils ne savent pourquoi ils participent à l'agression du dernier arrivé.

Au final, après avoir remplacé tous les singes d'origine, aucun singe présent dans la cage n'a été arrosé d'eau froide. Cependant, aucun ne tentera de grimper l'échelle. Pourquoi ? Parce que dans leur esprit... c'est comme ça, et ce depuis toujours.

S'il était possible de parler avec ces singes et de leur demander pourquoi ils frappent

Ceux qui tentent de monter sur l'escabeau, je parie que leur réponse serait la suivante :

"Je ne sais pas, mais ici c'est comme ça."

Publié sur sa page Facebook par Mustapha Amrani le 11 juillet 2026

RÉTABLISSEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN UN DÉLAI TRÈS COURT

UNE FIERTÉ POUR L'INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ALGÉRIENNE, SOULIGNE M. SIFI GHRIEB

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a souligné que le rétablissement du réseau électrique "en un délai très court", après la coupure survenue dans plusieurs wilayas du pays, constitue "une fierté pour l'industrie électrique algérienne".

Dans une déclaration à la presse, à son arrivée au Centre de contrôle du réseau électrique national à Alger, pour s'enquérir de l'opération de rétablissement de l'alimentation en électricité, à la suite d'une panne technique survenue au niveau de l'installation électrique de Sidi Okba dans la wilaya de Biskra, M. Ghrieb a indiqué que "le rétablissement du réseau électrique en un délai très court est une fierté pour l'industrie électrique algérienne".

Et d'ajouter: "Cette coupure a constitué un véritable exercice ayant démontré que les Algériens sont prêts à relever les défis, à travers le rétablissement de l'ensemble du réseau dans un délai très court", tout en adressant, au nom du président de la République et de tous les membres du Gouvernement, ses remerciements à



l'ensemble des cadres du groupe Sonelgaz en reconnaissance des efforts consentis.

Le Premier ministre était accompagné du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, et du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said.

Pour rappel, l'opération de rétablissement de l'alimentation en électricité a été menée avec succès, mercredi matin aux environs de 4h00, dans 16 wilayas, à la suite d'une panne technique exceptionnelle survenue dans l'installation électrique de Sidi Okba dans la wilaya de Biskra.

RA

LA PANNE TECHNIQUE À L'INSTALLATION DE SIDI OKBA EST UN INCIDENT "EXCEPTIONNEL"

Le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Khalil Hedna, a déclaré, mercredi, que la panne technique ayant affecté l'installation électrique de Sidi Okba (wilaya de Biskra) est "un incident exceptionnel" qui a été maîtrisé en un temps record, ajoutant que la situation est actuellement stable.

Dans une déclaration à l'APS, M. Hedna a souligné que la panne ayant affecté cette installation est principalement due à une hausse de la consommation d'énergie à des niveaux élevés, induite par les conditions climatiques exceptionnelles enregistrées dans différentes wilayas du pays, marquées par des températures et des niveaux d'humidité élevés, y compris les régions intérieures, ainsi que par des incendies de forêts, notamment dans les régions Est.

En raison de tous ces facteurs, les installations énergétiques fonctionnent

depuis plusieurs semaines à pleine capacité, ce qui a engendré cet incident "exceptionnel" qui a été maîtrisé avec une grande efficacité et dans un délai très court, ajoute le même responsable. Cet incident a provoqué des coupures du courant électrique dans plusieurs communes, réparties sur 16 wilayas durant les premières heures de cette journée, avant que "la situation ne soit rétablie en un temps record, après la localisation de la panne et grâce aux opérations d'équilibrage de la demande".

Ainsi, l'alimentation électrique a été progressivement rétablie au niveau des différentes communes concernées, la situation étant redevenue stable à partir de 04h00, a fait savoir M. Hedna, qui n'a toutefois pas écarté la survenue de coupures "isolées" non liées à cet incident, appelant les citoyens à signaler toute coupure du courant pour favoriser une intervention immédiate. Il a, dans ce contexte, salué les efforts déployés par

les travailleurs, ingénieurs et cadres du Groupe Sonelgaz, pour maîtriser la situation, estimant que la prise en charge rapide de cet incident demeure "un exploit en soi", au regard des délais nécessaires pour traiter des incidents similaires dans d'autres pays. M. Hedna a, en outre, considéré que l'efficacité du réseau électrique national témoigne de "la réussite du groupe Sonelgaz à cette épreuve", face à la forte hausse de la demande, et ce grâce aux importants investissements réalisés dans le cadre d'une approche proactive adoptée par les pouvoirs publics.

Il a, à cette occasion, renouvelé son appel à adopter des écogestes en matière de consommation d'électricité, estimant que "la rationalisation de la consommation reste la meilleure garantie pour la stabilité du réseau".

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, avait exprimé, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Teb-

boune, sa profonde reconnaissance et sa haute considération aux cadres du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, à leur tête le ministre, ainsi qu'à l'ensemble des cadres et personnels du groupe Sonelgaz, pour le grand professionnalisme, la mobilisation totale et le sens élevé des responsabilités dont ils ont fait preuve dans la prise en charge immédiate de cette panne.

Dès la survenue de la panne, le Premier ministre s'était rendu, en compagnie du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, et du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, au Centre de contrôle du réseau électrique national à Alger, pour s'enquérir de la situation.

RA

SUIVI DE LA SITUATION DES FEUX DE FORÊTS

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, a présidé, mercredi à Alger, une réunion avec les cadres du secteur des forêts aux niveaux central et local, consacrée au suivi de l'évolution de la situation des feux de forêts à travers différentes wilayas du pays et à l'examen des préoccupations exprimées sur le terrain par les agents des forêts, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue au siège de la Direction générale des forêts (DGF) par visio-conférence, M. Oualid a salué "des efforts colossaux consentis par le secteur des forêts sur le terrain, en coordination avec différents autres secteurs, afin de lutter contre les incendies, dans des conditions climatiques difficiles et caractérisées par une hausse des températures, à l'instar de plusieurs pays du monde, outre d'autres facteurs favorisant l'apparition des foyers d'incendie".

Le ministre a également écouté les interventions de nombre de conservateurs des forêts qui ont donné une évaluation de la situation prévalant sur le terrain et passé en revue les moyens mobilisés pour lutter contre les incendies, en coordination avec les différents secteurs concernés, notamment la Protection civile et l'Armée nationale populaire (ANP), précise la même

source. "Les différentes interventions ont démontré que les conditions climatiques exceptionnelles ayant caractérisé la saison agricole 2025-2026, notamment les précipitations abondantes, ont entraîné une grande densité dans le couvert végétal par rapport à la saison précédente, outre la hausse précoce des températures, durant l'année en cours, ce qui a contribué au déclenchement des incendies dans plusieurs wilayas", précise le communiqué. Les évaluations préliminaires indiquent que "la majorité des feux enregistrés depuis le mois de mai sont la résultante de la propagation des feux des récoltes agricoles, en sus des agissements irresponsables de certains individus à l'origine directe ou indirecte de leur déclenchement". A cet égard, le ministre a donné des instructions en vue de maintenir le plus haut niveau de vigilance au niveau des exploitations agricoles et de mobiliser les services concernés pour prendre les mesures préventives, notamment la réalisation de bandes pare-feu autour des surfaces cultivées pour éviter la propagation des incendies. De leur côté, les conservateurs de forêts se sont dits entièrement disposés à faire face à ce phénomène avec la conjugaison des efforts de tous, qu'ils soient citoyens, société civile, entreprises et instances concernées par

la sensibilisation et la prévention. En marge de la réunion, le ministre a inspecté la cellule opérationnelle de la DGF, où il s'est enquis de l'état d'avancement du projet de la plateforme nationale du suivi des feux de forêts, qui s'inscrit dans le cadre du programme de numérisation du secteur et visant à renforcer ses capacités en matière de prévention et de lutte contre ce fléau. Cette plateforme, actuellement dans sa phase finale de développement, permet de générer des indicateurs et des rapports précis à même de contribuer à optimiser l'efficacité des opérations d'intervention et de limiter la propagation des incendies. S'appuyant sur l'intégration des systèmes d'informations géographiques (SIG), des technologies de télédétections, ainsi que des bases de données actualisées relatives aux infrastructures de protection des forêts contre les incendies et aux moyens de communication, cette plateforme offrira ainsi une vision globale et précise favorisant une planification rigoureuse, une meilleure coordination entre les différents acteurs et une optimisation de l'exploitation des ressources humaines et matérielles, conclut la même source.

RA